

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS
CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS
Jeudi 28 mars 2019

La Séance est ouverte à 10 h 05, sous la présidence de Madame Sandrine D'ANGIO, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame D'ANGIO.- Bonjour à tout le monde. Nous allons commencer par faire l'appel.

(Madame le Maire procède à l'appel nominal des conseillers d'arrondissements)

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.

Avant de commencer l'examen des rapports, et tout d'abord le vote du procès-verbal de la dernière séance, je vous demanderais d'observer une minute de silence pour Marie-Bélen qui a été sauvagement assassinée, il y a quelques jours, dans le quartier de la Timone.

(Minute de silence)

Je vous remercie.

Approbation du procès-verbal in extenso de la séance du 29 janvier 2018

Madame D'ANGIO.-

Je vais donc mettre le procès-verbal de la dernière séance aux voix. Y a-t-il des observations ? *(Pas d'observation)*

LE COMPTE RENDU EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Avis favorable des groupes et des élus Bleu Marine, Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés, Front de Gauche et Debout la France - Vote Contre des élus Non Inscrits Non Apparentés)

RAPPORT N° 19-08 7S

FINANCES - Compte d'exécution de l'État Spécial du 7ème groupe d'Arrondissements pour 2018.

Madame D'ANGIO.- La tradition veut que je quitte la salle pour la présentation du compte d'exécution, et j'invite donc Monsieur DUDIEUZERE à prendre ma place.

(Sortie de Madame D'ANGIO)

Monsieur DUDIEUZERE.-

Monsieur le Sénateur, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vais donc vous présenter le rapport 19-08 qui concerne le compte d'exécution de l'État spécial du 7^{ème} groupe d'arrondissements pour l'année 2018.

Comme l'année passée, je rappelle brièvement que le compte d'exécution rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice écoulé, et comprend deux parties : la section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la Mairie, et la section d'investissement qui retrace les dépenses liées notamment aux travaux et aux acquisitions sur nos équipements transférés.

Les recettes allouées à cette section dépendent du nombre d'habitants sur le secteur recensé par l'INSEE, et s'élève à 2 € par habitant, soit pour l'année 2018 309 152 € correspondant à 150 576 habitants.

J'en viens maintenant aux chiffres.

Pour la section de fonctionnement, la dotation allouée a été, en 2018, de 2 903 709 €, un report de l'année 2017 de 2 087 640,53 €, soit un total de recettes pour l'année 2018 disponible de 4 991 349,53 €.

Les dépenses en 2018 ont été de 2 642 471,34 €, auxquels il faut ajouter les dépenses engagées mais non mandatées de 1 020 874,33 €. Soit un total de dépenses réelles pour l'année 2018 de 3 663 345,67 €, ce qui nous donne un report disponible réel pour 2019 de 1 328 003,86 €.

La même chose pour la section d'investissement : la dotation allouée pour l'année 2018 était de 309 152 € auxquels il faut rajouter le report de l'année 2017 de 249 191,18 €, ce qui nous donner les recettes disponibles pour l'année 2018 de 558 343,18 €.

Les dépenses, en 2018, ont été de 129 081,25 € auxquels il faut ajouter les dépenses engagées mais non mandatées de 248 833,35 €, ce qui nous fait un report disponible pour l'année 2019 de 180 428,58 €.

Je tiens donc, au nom de l'ensemble de la majorité, à remercier Madame le Maire, notre maire, Sandrine D'ANGIO, notre Sénateur Stéphane RAVIER, le cabinet du maire sous la direction de Madame Christelle HARMS, la Direction Générale des Services sous la direction de Monsieur KOSKA, le secrétariat des élus sous la direction de Madame Michèle HABLLOT, ainsi que l'ensemble des services et des fonctionnaires de cette Mairie qui, par leur travail et leur engagement au quotidien, ont permis à nouveau cette année de rendre un service public de qualité à l'ensemble des administrés du plus grand secteur de Marseille.

Je tiens également à rendre hommage et à remercier l'ensemble des élus de cette majorité qui donnent chaque jour de leur temps et de leur énergie pour améliorer la vie quotidienne des 156 000 habitants ce secteur.

Proximité, pragmatisme et réactivité ont à nouveau été notre ligne de conduite cette année, et continueront à être notre marque de fabrique pour l'année 2019.

Les enfants et les écoles restent pour nous une priorité. Ainsi, c'est à nouveau 100 000 € qui ont été investis dans les divers projets éducatifs scolaires.

Le spectacle de Noël au Palais des Sports a, cette année encore, connu un grand succès, sans oublier la distribution de goûters dans les écoles, les festivals culturels pour enfants ou encore le Village de Noël aux Olives.

Les seniors ne sont pas oubliés non plus, et c'est bien normal que nous pensions à eux, eux si injustement frappés par la politique gouvernementale après avoir travaillé toute leur vie. C'est pourquoi nous tenons à leur offrir chaque année quelques moments de détente et de convivialité, comme la garden-party organisée au parc de la Mairie, les thés dansants à la Station Alexandre ou le repas de Noël.

Nous avons également, cette année, mis à l'honneur nos anciens morts pour notre pays et pour la liberté, en organisant une exposition et une commémoration pour le Centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, ainsi que par la pose d'un stèle du souvenir dans la cour d'honneur.

Toujours dans le chapitre des commémorations, nous avons également organisé une cérémonie d'hommage au héros national, le lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME. Et, grâce à notre action, une belle place du 14^{ème} arrondissement portera bientôt son nom.

Côté sports, nos grand rendez-vous comme le Challenge Boxing, la Soirée des Champions ou le Festival de la Capoeira ont été reconduits avec succès et le seront à nouveau en 2019.

Le plateau sportif de Saint-Jérôme Village a été rénové, et nous sommes fiers de vous annoncer l'ouverture d'une école des Sports, à la rentrée prochaine.

De nombreuses manifestations culturelles ont été organisées, notamment dans les belles loges de notre bastide et dans la chapelle de la Mairie, comme la Soirée Hommage à Charles Aznavour, ainsi que plusieurs expositions de peintures.

La programmation culturelle pour enfants, après avoir été un temps délocalisée à Frais Vallon pour cause de travaux, a réintégré les locaux de l'ECB cette année. Je fais une petite parenthèse en parlant de

l'ECB pour vous convier samedi prochain, à 20 h 30, au concert du plus ancien, de l'inoxydable groupe marseillais Quartiers Nord. Je vous invite donc à venir à l'ECB.

Les rendez-vous, devenus maintenant incontournables, ont été reconduits en 2018 et le seront également en 2019 : les Marseillaises, les Estivales, le Ciné Été de plein air, le Festival antillais, le Village de Noël, ainsi que bien sûr la traditionnelle inauguration de la crèche.

Nous avons eu le plaisir de recevoir l'été dernier le grand Claude Barzotti, Jys le Marseillais ou encore Anthony Joubert. Cet été, nous nous ferons une joie d'écouter Frédéric François.

Nous continuons aussi d'apporter notre soutien aux traditions provençales, via notre partenariat avec le Roudelet Félibren ou encore avec la Saint-Eloi de Château-Gombert.

Comme en 2017, des actions de solidarité ont été organisées en 2018 : la collecte des jouets pour enfants de la Timone ou la récolte de dons pour le Téléthon.

Nous avons organisé, en septembre, un Forum de l'Emploi dans notre centre de Saint-Just, qui a rencontré un grand succès. Cette opération sera, elle aussi, reconduite cette année.

Grâce à notre collaboration avec La Poste, trois points relais ont ouvert dans notre secteur chez les commerçants de Saint-Jérôme, des Olives, ainsi qu'à la Batarelle Haute.

Notre brigade d'intervention de proximité connaît un succès grandissant, et son action quotidienne est unanimement reconnue et appréciée par nos administrés qui font maintenant régulièrement appel à elle. Par ailleurs, après avoir suivi une formation adaptée, cette brigade assure dorénavant une action de prévention et d'information contre le brûlage des végétaux.

La Mairie de Secteur a également été partenaire d'une grande opération de nettoyage du plateau de la Parade Haute, sur l'initiative du désormais célèbre Jean-Yves Sayag.

Nous assurons bien entendu le fonctionnement quotidien de nos centres aérés, ainsi que l'entretien de nos équipements transférés.

Nous avons, comme chaque hiver, engagé des moyens conséquents pour l'illumination et l'embellissement de nos quartiers pour les fêtes de Noël.

Enfin, la Mairie de Secteur apporte son soutien financier et logistique à de nombreuses manifestations tout au long de l'année : lotos, kermesses, tombolas, expositions, gâteaux des rois, Chandeleur, etc., etc.

Pour 2019, nous avons prévu la réfection totale du jardin d'enfants de La Moussière, ainsi que la réfection du trottoir et la création du parking - vous avez d'ailleurs certainement dû voir que les travaux ont déjà commencé -, le remplacement de tous les jeux des jardins d'enfants de Picon, ainsi que de la place des Héros, et un autre jeu également au Merlan, la transformation de la salle du CIQ de la Bastide Saint-Joseph en salle de spectacle, la rénovation du Centre d'animation de Pélabon, la rénovation des cuisines du Centre d'animation de Château-Gombert, ainsi que la réhabilitation du boulodrome de Saint-Jérôme.

Côté voirie, de grands projets très attendus vont aboutir cette année : la création du barreau Bara-Dalbret dont les travaux sont en cours et seront terminés au mois de mai, la création d'un parking de 65 places aux Olives, l'ouverture de la voie du Parc à Sainte-Marthe, et la création d'une nouvelle voie aux Micocouliers.

Après l'ouverture de la L2, cette année, les travaux d'aménagement de surface vont se poursuivre jusqu'en 2021, et dès cet été, vont débiter les travaux du nouveau parking-relais de la Rose, sans oublier tous les travaux de notre programmation Voirie que vous pouvez retrouver sur notre site internet et notre page Facebook.

Nous sommes particulièrement heureux de mettre en place également, cette année, un partenariat avec l'association Chatons sans toi pour la défense animale. Le rapport correspondant vous sera présenté tout à l'heure.

Enfin, pour finir, bien que cela ne soit pas une compétence dévolue aux mairies de secteur, nous attachons une importance particulière à la sécurité de nos administrés. Nous sommes en contact

permanent avec les forces de l'ordre et multiplions les interventions, chaque fois que cela est nécessaire. Nous participons à toutes les réunions de CSA et de CLSPD. Nouveauté également cette année : notre Mairie deviendra « Mairie vigilante », en partenariat avec l'association Voisins vigilants.

J'en ai à présent terminé avec la présentation de ce compte d'exécution et des actions passées et à venir de la Mairie de Secteur. Nous pouvons passer au vote, à moins qu'il y ait des questions.

Monsieur MARI.-

Merci, Monsieur le Premier adjoint, de me donner le micro. J'avais deux petites questions techniques à vous poser.

La première porte sur le taux de réalisation : le montant de 68 % - je n'ai pas la mémoire de ce qui s'était fait dans l'exercice précédent - me semble un peu en deçà de ce qui se faisait dans les exercices précédents.

Quant à la section d'investissement, vous avez presque un demi-budget de reports : est-ce qu'il y a une explication rationnelle ? J'ai été adjoint aux finances, je connais les difficultés de l'engagement des travaux, il peut y avoir des problèmes de personnel, de chantier qui n'avance pas. Ce n'est pas une question piège, c'est simplement pour savoir comment il se fait qu'il y ait autant de reports, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, cette année.

D'autre part, j'avais qualifié, un jour, Monsieur RAVIER, de président du Comité des fêtes du 13-14.

Monsieur RAVIER.- J'en ai été très heureux.

Monsieur MARI.-

Je qualifierais de la même façon Madame D'ANGIO qui lui a bien succédé en tant que présidente du Comité des fêtes du 13-14 puisque vous avez annoncé l'ensemble des projets concernant le secteur, et vous avez lourdement insisté sur les manifestations et les fêtes organisées. Je ne dénigre pas, je participe moi-même quelquefois aux animations que vous faites. Je me sens aussi concernés par ces fêtes. Seulement, je crois que nos concitoyens attendaient un peu plus d'une mairie que d'organiser des fêtes de quartier, de délivrer des pizzas ou des apéritifs dans les associations, mais de passer à la vitesse supérieure, notamment au niveau des projets structurants.

Je sais très bien que nous n'avons aucun pouvoir décisionnaire dans la mairie de secteur, mais il faut reconnaître que vous n'avez pas le poids politique pour faire franchir le cap à notre secteur. Quand on voit l'état de nos écoles, de nos équipements publics, l'urbanisation anarchique, les projets ANRU qui ne se font pas, y compris votre thème de prédilection, la sécurité. On n'a pas vu des effectifs de Police Municipale augmenter dans ce secteur depuis l'arrivée du Front National aux commandes de cette Mairie. C'est sous une Mairie du Front National que le commissariat du 13^{ème} arrondissement ferme le week-end. Faire des fêtes de quartier, c'est bien, mais c'est vraiment en deçà de ce qu'attendent nos concitoyens.

Pour expliquer le vote que nous allons faire : Madame PONCET-RAMADE et moi voterons contre ce compte d'exécution vu l'opacité avec laquelle est gérée cette Mairie. Monsieur MAGGIO, tout au long de l'année, a expliqué les problèmes de frais d'essence récurrents. Nous ne vous faisons pas confiance sur la gestion de cette Mairie. Donc, nous voterons contre votre compte d'exécution.

Monsieur DUDIEUZERE.-

Pour votre vote, Monsieur MARI, c'est vous qui voyez. Je rappelle que ces comptes sont vérifiés et approuvés par la trésorerie de la Municipalité de Marseille. Donc, si vous votez contre, vous remettez en cause la sincérité du Trésor public et de la Mairie de Marseille. C'est vous qui voyez.

Pour ce qui des taux de réalisation, ils sont un petit peu plus bas que l'année passée, je ne peux pas dire le contraire, les chiffres ne mentent pas. Mais, ils restent quand même dans la moyenne des taux de réalisation des années précédentes. Ce ne sont pas des taux qui sont mauvais. Nous avons pas mal de sommes que nous avons engagées, mais qui ne seront payées qu'en 2019, ce qui fait que ce taux est un peu plus bas. Néanmoins, il reste très correct.

Pour le report sur les investissements de 180 000 €, Madame le Maire vous en parlera plus précisément lorsque nous aborderons le rapport sur le stade de la Batarelle. Nous avons gardé cette somme pour pouvoir l'injecter, mais il faudra voir avec Monsieur MIRON si la Ville de Marseille souhaite que la

Mairie de Secteur participe à la rénovation prévue de ce stade. Je laisse Madame le Maire vous en expliquer un peu plus à ce sujet, tout à l'heure. Si la Ville de Marseille souhaite que la Mairie de Secteur participe à la rénovation de ce stade, nous nous servirons de ces 180 000 €, sinon nous les investirons sur la rénovation d'autres équipements.

Quand vous dites « passer à la vitesse supérieure », Monsieur MARI, vous le savez très bien, vous avez été vous aussi Premier adjoint dans cette Mairie, nous faisons avec les moyens que nous accordent la loi. Madame le Maire vous en dira un peu plus tout à l'heure aussi, mais nous allons reverser 150 000 € à la Mairie centrale pour la rénovation de nos écoles. Nous faisons le maximum avec les moyens qui sont les nôtres dans le cadre de la loi, et vous savez que les Mairies de Secteur ont malheureusement peu de moyens, mais nous avons quand même mis une brigade d'intervention de proximité avec deux agents pour venir en complément du nettoyage et de la propreté, qui est une compétence métropolitaine. Nous faisons le maximum, on ne peut pas nous le reprocher. Nous passerons à la vitesse supérieure dans un an, rassurez-vous.

Monsieur MAGGIO.-

Monsieur DUDIEUZERE, vous venez d'insister sur le fait que la Ville de Marseille a validé les comptes. Excusez-moi, mais ce n'est pas un exemple, il suffit de lire Marsactu pour comprendre que, dans certains secteurs et avec certaines prérogatives, ce n'est guère mieux.

La dernière fois, vous me disiez que je ne pèse pas lourd politiquement. Vous avez raison : je ne pèse pas très lourd. Je suis content de voir que, l'année dernière, en pleine période où le carburant a explosé, les frais ont baissé. Grâce à mon action, le contribuable a économisé de l'argent, c'est ce que l'on pourrait croire d'après le rapport. On dirait que les frais ont baissé. Vous êtes passé de 15 000 € à environ 5 000 €. C'est quasiment divisé par trois. C'est bien, cela signifie que l'opposition fait bien son travail. Sauf que vous connaissez un peu ce qu'il en est, et j'ai envie de citer un proverbe de Georges MAURY parce que je pense que le carburant se cache ailleurs, et donc je me fais plaisir aujourd'hui. Georges MAURY qui nous a fait défection d'ailleurs, une défection que vous avez soigneusement pris soin de cacher de manière à ce que cela ne se sache pas dans la presse que le Front National a perdu son président de groupe ; cela ferait mauvais genre. Georges MAURY disait : *qui nescit dissimulare, nescit regnare* (Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner), Monsieur DUDIEUZERE. Et moi, je pense effectivement que tout est mélangé dans ces lignes budgétaires et que le loup se cache entre les lignes, et en l'occurrence que le carburant se cache ailleurs. Mais, nous en avons déjà suffisamment parlé.

Ensuite, la ligne politique du 13-14 - et là, je rejoins Monsieur MARI : il ne se dégage rien du tout. Il se dégage des quiches, des pizzas, des poussins et des canards dans la cour de la bastide, des chapiteaux, des tentes, des vœux, des soirées, tout ce que vous voulez, mais pas de ligne politique. D'ailleurs, j'invite nos concitoyens à aller voir à la Mairie de Monsieur ROYER-PERREAUT, qui a les mêmes prérogatives que vous dans le 9-10, l'excellent travail qu'il réalise par rapport à vous, avec un budget inférieur. Il suffit de regarder les pages Facebook : d'un côté, vous avez les pizzas et, de l'autre, vous avez les travaux.

Les personnes âgées : c'est bien, c'est votre priorité. Je sais pourquoi parce que l'on s'est rendu compte, vous et moi, quand on prenait les photos des émargements à la préfecture, qu'ils vont voter. Ce sont ceux qui se mobilisent le plus, donc forcément, c'est votre priorité. Je me rappelle quand même qu'à l'époque, vous et moi, Monsieur DUDIEUZERE, nous critiquions Monsieur JIBRAYEL, on se moquait de lui parce qu'il emmenait promener les personnes âgées en bateau, et on disait que, sur le fric du contribuable, il faisait de l'électorisme. Aujourd'hui, on voit que vous faites exactement la même chose, c'est-à-dire qu'avec le peu de budget que vous avez à la Mairie d'arrondissements - d'ailleurs, on peine à obtenir les chiffres, n'est-ce pas, Monsieur MARI ? -, vous organisez des sorties très coûteuses. Nous ne sommes pas contre, mais nous aimerions bien savoir comment sont sélectionnées ces personnes. Est-ce à la tête du client ? Comment cela se passe-t-il ? Il faut se ruer sur le combiné du téléphone ? On aimerait bien savoir comment cela se passe.

Et puis, puisque l'on parle de personnes âgées, j'aimerais bien dire un mot pour une personne âgée qui a été flouée par le Front National : Monsieur René Annibaldi, qui d'ailleurs a obtenu gain de cause, et les personnes incriminées dans votre parti ont été condamnées à lui verser des dommages et intérêts. En

plus, on ne peut pas dire que la justice ne soit pas clémente avec le Front National en ce moment. Franchement, à deux doigts des élections européennes, on voit que les affaires tardent et traînent. Et puis surtout, dans cette affaire Annibaldi, il faut savoir que les témoins de l'accusé étaient la nièce de l'accusé et son assistant parlementaire. Et la justice n'a rien trouvé à redire. On voit quand même que la justice a bien changé, on n'est plus dans les années 80.

Monsieur DUDIEUZERE.- Merci, Monsieur MAGGIO pour cette intervention. Vous avez eu votre petite tribune. Je crois qu'il n'y a rien à répondre sur tout ce que vous avez dit. Vous avez demandé à consulter les factures, vous avez été reçu, vous pouvez les consulter en toute transparence. Nous n'avons rien à cacher.

Je vais répondre une chose pour la sélection de nos seniors pour La Fleur de l'âge : la sélection se fait en toute transparence, il n'y a aucun choix de notre part, il y a juste un critère d'âge puisque c'est réservé aux seniors, et il suffit d'habiter sur le secteur.

Monsieur MAGGIO.- J'en parlerai à ma grand-mère !

Monsieur DUDIEUZERE.- Aucune sélection n'est faite de notre part, on ne demande pas pour qui votent les gens.

Monsieur MAGGIO.- J'en parlerai à ma grand-mère qui habite la Rose.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur DUDIEUZERE, nous savons tous que les possibilités financières des mairies de secteur sont ce qu'elles sont, mais cela ne justifie pas un rapport introductif de type panglossien. Pour ceux qui l'ignorent, Pangloss c'est : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. A la lecture de votre rapport, on se demande vraiment pourquoi les gens sortent dans les rues et ne sont pas contents.

Monsieur DUDIEUZERE.- On ne voit pas les mêmes gens, alors.

Monsieur JOHSUA.- Est-ce que les gens sont plus contents maintenant qu'il y a 4 ans ? En général, dans leur vie, cela ne s'est pas amélioré de manière fantastique, c'est plutôt l'inverse. Il n'y a pas un millimètre dans ce que vous dites pour savoir pourquoi et comment, ce que vous auriez pu faire de mieux de ce point de vue là. Ce qui ressort ce sont quelques petits travaux d'aménagement et essentiellement des fêtes.

Quant à la sélection des personnes qui sont concernées par ce genre d'activité, je dois dire que vous avez l'esprit large parce que je ne sais pas si c'est parce que je suis vieux - et les vieux et les vieilles qui manifestent, c'est rare, j'en fais partie -, mais j'ai reçu chez moi une invitation de Madame le Maire disant « Venez me rencontrer », avec une seule information : il y aura un apéritif gratuit. Je ne sais pas pourquoi. Je pense que c'est au hasard, mais je me suis demandé s'il n'y avait pas une sélection à partir de 70 ans. Je ne vois pas tellement l'intérêt de ce genre de pratique et de façon de faire, mais les gens jugeront.

Enfin, jusqu'à maintenant, comme vous le rappeliez, Monsieur DUDIEUZERE, nous ne participions pas au vote. Nous avons choisi pour un vote négatif, tout simplement parce qu'il y a des affaires dont nous avons pas les tenants et les aboutissants. Nous verrons ce qui peut en sortir. Vous dites que c'est contrôlé par la Mairie de Marseille, Monsieur MAGGIO a dit ce qu'il avait à dire de ce point de vue. On ne sait pas trop ce qui va ressortir de la Mairie de Marseille qui a des dossiers bien plus important que celui de la Mairie des 13-14. Là non plus, nous ne faisons pas confiance à la Mairie de Marseille. Ces affaires ne restent pas claires de la manière dont l'argent circule dans certaines conditions dans votre Mairie et, en l'occurrence, pour cette fois-ci, nous allons voter contre.

Monsieur DUDIEUZERE.- L'invitation que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres, ce n'est pas une invitation à un apéritif, c'est une invitation à une réunion publique - c'est marqué en gros dessus - que nous organisons vendredi soir, ici, pour les habitants du secteur de Saint-Joseph. Nous en avons organisé une, il y a quelque temps, à la Batarelle, et nous en organisons régulièrement dans tous les quartiers pour venir à la rencontre des habitants. C'est extrêmement utile et instructif. Cela nous permet, en plus des réunions organisées par les CIQ, d'aller à la rencontre de nos habitants, de recueillir toutes leurs doléances et de leur apporter l'information sur les projets en cours sur notre quartier. Vendredi

soir, pour Saint-Joseph, nous parlerons par exemple du projet que nous avons de sécurisation du noyau de Saint-Joseph, du boulevard Central.

Monsieur Stéphane RAVIER.- Monsieur le Premier adjoint, mes chers collègues, je vais quand même rétablir un peu la vérité parce que « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose », et à force, c'est un peu lassant.

Pour ce fameux feuilleton du carburant, je voudrais rappeler, parce que certains sont au courant, et le premier magistrat de la Ville en particulier, qu'il a été mené une enquête interne, non pas par la Mairie de Secteur, mais par les services de la Ville, et qu'il a été établi que jamais - c'est clair ? Est-ce que tout le monde a entendu ? - jamais, je n'ai utilisé l'argent public pour alimenter mon réservoir ou quelque réservoir que ce soit. Jamais !

Cette histoire, comme dirait Monsieur MAURY, a fait « chouffa », comme on disait là-bas. Je veux bien que l'on s'arc-boute sur une stratégie d'attaque personnelle, mais là, on vit, la jalousie n'explique pas tout. A un moment donné, il faut savoir accepter la réalité des faits. De la même manière, le mini-feuilleton Annibaldi a fait « chouffa ». Je n'ai absolument pas été condamné sur le fond. La justice a effectivement reconnu que j'avais remboursé Monsieur Annibaldi. Ce qui est curieux, c'est que l'on me demande des dommages et intérêts car j'avais mis quelques mois à le rembourser, alors que l'on reconnaît le remboursement en décembre 2015. Si on reconnaît mon remboursement, on reconnaît la date du remboursement. Et la première mise en demeure de Monsieur Annibaldi date de mars 2016. Il y a quand même quelque chose d'incohérent dans cette condamnation à des dommages et intérêts. Mais, sur le fond, sur l'accusation de ne pas avoir remboursé, la justice m'a donné raison. Encore une fois, c'est très clair.

Autrement, Monsieur MARI, pour en revenir sur des choses qui intéressent vraiment les Marseillais en général et celles et ceux qui habitent dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements : la sécurité, plutôt l'insécurité. Si nous n'avons pas pu obtenir des moyens supplémentaires en matière de Police Municipale et Nationale, vous l'avez plus ou moins rappelé dans votre intervention, c'est que nous n'en avons pas la possibilité, ni le pouvoir. Nous n'avons pas plus de policiers municipaux dans nos arrondissements parce que cela ne dépend pas de la Mairie de Secteur, mais de la Mairie centrale. Et je vous avouerais - je crois que ce n'est pas un scoop - que nous n'entretiens pas les meilleurs rapports avec Madame l'adjointe, Madame POZMENTIER. Pourtant, nous avons joué le jeu. Lorsqu'elle est venue en Mairie de Secteur nous présenter le CLSPD, en particulier sur la zone du Marché aux Puces, puisque Madame le Maire des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de l'époque, Madame GHALLI, avait demandé une action sur la partie 15^{ème} du Marché aux Puces, cela tombait bien car nous demandions nous aussi une action forte de la Police Municipale et de la Police Nationale, et de l'URSSAF ; il ne manquait plus que les parachutistes. On nous avait tout promis. Nous avons joué le jeu avec la Mairie centrale sur ce point-là, nous avons signé ici une convention *urbi et orbi*, il ne manquait plus que CNN, c'était très beau. Et j'avais précisé, parce que je n'ai pas l'habitude de prendre des vessies pour des lanternes et de croire aux promesses, surtout quand elles viennent du Vieux-Port, que l'on remplissait notre contrat, que l'on acceptait cette main tendue, cette initiative. Et puis, il n'a pas fallu attendre longtemps pour constater que, derrière ou après les promesses, la triste réalité s'est imposée, c'est-à-dire que l'on a vu quelques CRS un dimanche sur quatre, on nous promettait qu'ils allaient intervenir le dimanche, et c'était reporté au dimanche suivant, puis au dimanche d'après il y avait les CRS, mais il n'y avait pas l'URSSAF, pas la Douane. En réalité, cela n'a été encore une fois qu'un écran de fumée, qu'une annonce sans lendemain.

Madame l'Adjointe à la Sécurité de la Mairie de Marseille n'a pas joué le jeu avec la majorité municipale des 13^{ème} 14^{ème} arrondissements. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit de la sécurité des 150 000 habitants qu'elle a mis, elle aussi, en quarantaine parce qu'elle ne nous a pas envoyé non plus de forces municipales dans nos quartiers. Nous avons appris que les maires de secteur recevaient régulièrement un compte rendu sur la présence de policiers dans les arrondissements. Je n'ai jamais rien reçu de la sorte, et Madame D'ANGIO non plus depuis sa prise de fonction, à ce sujet-là. Donc, encore une fois, nous sommes victimes de la mauvaise volonté, voire de la volonté assumée de considérer les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements comme des sous-arrondissements qui ne sont pas traités de la même manière que le sont les autres arrondissements de Marseille.

Ce n'est donc pas de notre fait, c'est la même chose pour la Police Nationale, dont le préfet qui, lui aussi, dépend de la volonté du ministère de l'Intérieur. Et le ministre de l'Intérieur, Monsieur CASTANER, car c'est encore lui contre toute attente, s'il avait une once d'honneur, et s'il était conscient de sa nullité, aurait dû démissionner depuis plusieurs mois, au moins depuis 15 jours, mais il s'accroche à son poste. Pourtant, ici, son bilan est calamiteux sur le fond et sur la forme. Comme vous l'avez su, j'ai pu, en compagnie d'un député national, en l'occurrence Marine LE PEN, rencontrer les policiers de la Division Nord, dans le 15^{ème} arrondissement. Nous avons été reçus par les huiles - inutile que je les cite - qui nous ont dressé un tableau de la police dans nos quartiers, pour ne parler que d'elle, de leur importance, de leur motivation. C'était New-York. C'était la politique de la tolérance zéro, des policiers qui étaient enchantés, qui avaient cette capacité à s'adapter - ont-ils osé dire -, tout allait bien, les locaux étaient merveilleux. Et en sortant de la réunion avec les représentants de Monsieur CASTANER, qui avaient été bien briefés, nous sommes tombés sur les policiers, les vrais, ceux qui sont sur le terrain. Ils nous sont tombés dessus avec joie : « Venez par ici, on va vous dire vraiment ce qui se passe. Aujourd'hui, comme on savait que vous alliez venir, nous avons briqué ; d'habitude, ça sent la pisse dans les couloirs. On est à moins 250 agents, en réalité. La réalité des chiffres en matière d'agressions sexuelles dans nos quartiers : premier trimestre 2018, 90 plaintes ; premier trimestre 2019 : 160 plaintes ». Voilà la réalité de l'insécurité.

Je ne reviendrai pas sur ce que l'on a encore pu voir sur les écrans de télé à la Bricarde. Même si ce n'est pas dans notre secteur, nous sommes aussi concernés par cette ultra violence due au trafic de drogues. On manque de policiers nationaux aussi parce que Monsieur CASTANER, qui nous avait promis monts et merveilles, des quartiers de reconquête républicaine, tout un tas d'acronymes, de sigles qui, en réalité, masquaient un vide sidéral. Il y a toujours aussi peu de policiers dans nos quartiers, on préfère les mettre du côté du Vieux-Port pour protéger le portefeuille du touriste, si tant est qu'il soit décidé à dépenser un peu dans cette ville de Marseille pour le peu qu'il y reste ; il préfère aller aux Baux-de-Provence, à Saint-Rémy-de-Provence, à Aix-en-Provence où il y a encore un peu de Provence. On en trouve de moins en moins à Marseille.

La réalité, c'est que, pour la Police Nationale, nous sommes tributaires de la politique de Monsieur CASTANER et de Monsieur MACRON et, manifestement, nous ne sommes toujours pas leur priorité. J'ai entendu Monsieur NUNEZ au Sénat, avant-hier, qui était interpellé sur ce qui s'est passé à la Bricarde, et qui, comme à chaque fois, nous a sorti un discours larmoyant, un discours de solidarité. Mais enfin, la solidarité ne fait pas la sécurité.

Alors, nous, nous agissons comme nous le pouvons, avec nos moyens, avec notre volonté, nous harcelons les décideurs, et nous avons réussi et Madame le Maire va signer un partenariat avec l'association Les Voisins Vigilants parce qu'il faut bien que l'on essaie de trouver une solution à l'incurie municipale et nationale.

Monsieur DUDIEUZERE.- Merci, Monsieur le Sénateur pour cette intervention, et ces mises au point bienvenues.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Non ? Alors, je mets au vote.

LE RAPPORT N° 19-08 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Avis favorable du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Vote CONTRE des groupes et des élus Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés, Front de Gauche, Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Marseille en Avant)

Je vous remercie et je cède le siège à notre Maire, Madame D'ANGIO.

(Retour de Madame D'ANGIO)

Madame D'ANGIO.- Merci, Monsieur DUDIEUZÈRE, pour la présentation du rapport n° 1. Vous n'êtes pas sans savoir que cet après-midi, à 14 h, se tient la séance du Conseil métropolitain, et que l'ordre du jour de notre conseil est conséquent. Donc, je présenterai aujourd'hui l'ensemble des rapports pour que l'on puisse terminer à une heure convenable pour pouvoir se rendre au Conseil de la Métropole. Bien évidemment, si vous avez des observations ou des interventions à faire, n'hésitez pas à

me demander la parole. Je ferai une présentation très rapide de tous les rapports puisque je suppose que vous avez tous pris connaissance de l'ensemble des rapports qui vous ont été envoyés par mail et par papier, me semble-t-il.

RAPPORT N°19-09 7S

Convention d'objectifs entre la mairie du 7^{ème} secteur de Marseille et l'association « Chatons Sans Toi », sise la Marine Blanche, Bâtiment H, 121 chemin de Sainte-Marthe, 13014 Marseille.

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne une convention d'objectifs que la Mairie de Secteur souhaite passer avec l'association Chatons Sans Toi, pour laquelle je tiens d'ailleurs à saluer le travail de Madame Séverine PATRITI dans le domaine de la protection animale. Cette convention nous permettra de signer un partenariat avec cette association. Le détail de la convention est annexé au rapport. Elle est signée pour une durée d'un an.

Y a-t-il des interrogations sur ce rapport ?

Monsieur MAGGIO.- Madame le Maire, c'est avec grand plaisir que nous voterons pour ce rapport, et c'est une immense joie pour moi aujourd'hui de constater qu'à la fin de la mandature, à la veille des élections, la Mairie d'arrondissements se découvre soudain une passion pour la protection animale. C'est d'autant plus étonnant qu'en matière de protection animale, pendant quelques années de cette mandature, il y avait de quoi faire parce qu'à la Paternelle, les coqs de combat sont au bord de la route, on manque presque de les écraser quand on traverse. C'est d'autant plus étonnant aussi que, concernant le cirque de Château-Gombert, jusqu'à preuve du contraire, je n'ai jamais entendu quelqu'un de votre majorité s'en plaindre. Il a fallu que ce soit moi qui écrive au Maire de Marseille, qui m'a d'ailleurs sèchement répondu de manière négative, car je ne voulais plus que le cirque soit installé à Château-Gombert. Il est vrai qu'électoralement, ce n'est pas très porteur de supprimer le cirque à Château-Gombert, mais je pense qu'il aurait fallu le faire.

Et puis aussi, je reste un peu étonné parce que vous avez célébré les vœux en 2016, et le spectacle de Noël se passait au cirque, et on vous voit à côté d'un magnifique tigre qui était dans une cage de 3 mètres carrés.

C'est pour cela que, franchement, je reste étonné de ce rapport. Mais c'est bien, on peut être amené à évoluer, à changer d'avis. Je reste un peu dubitatif quant à la sincérité de cette action. J'aimerais bien aussi savoir financièrement combien vous avez donné puisque j'ai des oreilles au Merlan en ce moment, et je sais que vous avez donné une certaine somme d'argent à des associations qui oeuvrent pour la protection animale. J'aimerais savoir lesquelles, si vous pouvez le dire publiquement, et combien puisque nous votons pour. D'ailleurs, j'ai trouvé des frais vétérinaires dans les comptes : j'aimerais bien savoir aussi ce que c'est. Pour moi, il n'y a pas de problème, nous sommes pour, sauf que j'aimerais plus de transparence.

Je vais vous raconter une petite histoire cocasse : vous portez tellement d'intérêt pour les animaux, ces pauvres petites bêtes, que pendant les Cantonales, en 2015, un jour, vous m'avez même proposé gentiment de me donner votre propre chat. C'est dire l'amour que vous lui portez ! Je vous remercie.

Madame D'ANGIO.- Et, en tant qu'adjoint de cette Mairie pendant deux ans, Monsieur MAGGIO, qu'avez-vous proposé pour la défense des animaux ? Rien ! Comme vous n'avez rien proposé dans votre délégation et celle de votre maman.

Ceci étant dit, je vous propose de mettre le rapport n° 2 aux voix.

LE RAPPORT N° 19-09 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 19-33530-DASA 19-10 7S

DELEGATION GENERALE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION- Attribution de subventions à des associations oeuvrant en faveur des Seniors - 1ère répartition 2019. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé 9 jours).

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Culture Evasion Saint-Just qui est donc située au Centre d'animation Saint-Just/Perrin, sur un montant total de subventions sur l'ensemble de la ville de 22 100 €. Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Je le mets aux voix.

LE RAPPORT N° 19-33530 DASA 19-10 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 19-33532- DASA- 19-11 7S

DELEGATION GENERALE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Subventions d'équipement à diverses associations - 1ère répartition 2019. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Le rapport demande d'approuver une subvention d'un montant de 2 500 € pour le renouvellement du parc informatique du CCO.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Je le mets aux voix.

LE RAPPORT N° 19-33532-DASA 19-11 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 19-33534-DASA - 19-12 7S

DELEGATION GENERALE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - Financement 2019 de la participation de la Ville au soutien et au développement des Accueils Collectifs de Mineurs engagés dans une démarche de qualité dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et d'Objectif Jeunes - Approbation d'avenants - 2ème répartition 2019. (Rapport au Conseil municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne le financement de la participation de la Ville au soutien et au développement des Accueils Collectifs de Mineurs engagés dans une démarche Qualité dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et Objectif Jeunes. Vous trouverez le détail des subventions qui sont allouées à ces Centres sociaux et Maisons Pour Tous dans le rapport. Le rapport est donc scindé ; vous avez également le détail à la fin du rapport.

Monsieur JOHSUA.- Madame le Maire, mes chers collègues, nous avons échangé déjà souvent sur ces questions-là. Je rappelle, pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, que ce rapport est faussé, c'est-à-dire que certaines associations bénéficient d'un point de vue positif de votre part, et d'autres d'un point de vue négatif. Si j'ai bien compris, la seule chose qui est reprochée aux associations pour lesquelles vous décidez d'émettre un avis négatif, c'est leur positionnement supposé vis-à-vis du Front National à l'époque, Rassemblement National maintenant. Il n'y a pas un mot sur le bilan concret des activités qu'elles peuvent engager, ou alors c'est nouveau, et vous pourrez le préciser.

Autrement dit, c'est un point de vue purement politique. Entre parenthèses, Madame, j'ai vu sur vos affiches que vous avez commencé à coller, bizarrement sur les affiches de la campagne européenne, je ne sais pas comment cela rentre dans les comptes de campagne, vous me l'expliquerez parce que cela m'intéresserait aussi de faire de même... On m'a dit que ce n'était pas possible.

Madame D'ANGIO.- La France Insoumise l'a fait, d'ailleurs.

Monsieur JOHSUA.- Je ferme cette parenthèse. La question que je vais vous poser maintenant est vraiment sérieuse, elle n'est pas humoristique. Madame, bientôt, vous espérez, vous et votre parti, être aux commandes de la Ville de Marseille. Pour l'instant, les votes que nous émettons n'ont pas d'effet parce que même si vous dites « non » à telle ou telle délibération, elle est rétablie en Mairie centrale. Si vous arrivez aux affaires, les choses seront plus compliquées. Est-ce que cela signifie que toutes les associations dont vous estimez qu'elles n'ont pas droit à la vie seront supprimées ? Le pays lui-même donne beaucoup d'argent à des choses qui contestent les choses du gouvernement. C'est la démocratie. C'est le cas ici. C'est supposé, on ne sait pas. Les présidents ont changé, les activités ont changé, on ne leur a pas demandé leur avis. C'est « non » systématiquement. Est-ce que quand vous serez aux

commandes, si vous y êtes - qu'à Dieu ne plaise -, vous aurez la même attitude ? C'est-à-dire est-ce que vous déciderez fermement de fermer les activités de ces associations ?

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Monsieur HERZALLAH.- Tout à d'abord, je suis surpris quand j'entends Monsieur JOHSUA parler. Sans doute est-il annésique. Quand vous dites que ces structures d'accueil pour mineurs n'ont pas vocation à recevoir ou à prendre position d'une manière politique, faut-il que je vous rappelle Saint-Gabriel ? Nous étions avec Monsieur DATTILO à l'époque, et avec Monsieur GIORGI, il me semblait que l'action qui était tenue sur place était éminemment politique, contre la municipalité en place qui a été élue démocratiquement.

Ensuite, continuer à financer ces structures qui, finalement, n'ont pas de grands résultats. Aujourd'hui, dans ces quartiers, il faut des vrais professionnels si l'on veut vraiment faire en sorte que les choses changent. Je n'ai pas l'impression que cela change énormément, depuis des années, dans ces quartiers.

Nous voterons le rapport tel qu'il est présenté parce que toutes ces structures présentent aujourd'hui un certain nombre de questionnements sur leur attitude, et je pense qu'il est tout à fait normal de les scinder comme c'est fait actuellement. Donc, nous voterons pour. Ces structures sont d'abord là pour présenter l'action sociale et pas pour vous permettre, à vous ou à Monsieur MARI, d'avoir une tribune politique.

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Monsieur MIRON.- Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur JOHSUA, j'ai beaucoup de mal à comprendre. Je partage effectivement votre point de vue que la sanction ne doit pas tomber et que nous sommes en démocratie, que chacun est libre d'avoir son avis, son point de vue et de l'exprimer, même si certains sont soumis à plus ou moins de retenues et que chacun assume les conséquences de ce qu'il dit. J'aimerais que vous assumiez les conséquences de ce que vous avez fait. Si, aujourd'hui, nous avons dans cette Mairie de Secteur la majorité qui est celle qui est là, et qui prend ce type de décision, c'est bien parce que vous, et tous ceux qui sont sur le banc où vous êtes, avez souhaité vous maintenir au deuxième tour de l'élection municipale dans ce secteur. Il faut se le rappeler tout le temps. Je suis là pour peut-être remettre en perspective ce devoir de mémoire aussi, et je n'hésiterai pas à vous le rappeler régulièrement parce que, au-delà des polémiques politiciennes ou partisans, je crois sincèrement qu'il y a un certain nombre de gens qui servent les intérêts d'un côté ou de l'autre. Soit on fait la politique de l'autruche, soit on se prend pour des béni-oui-oui, et auquel cas on dit que tout va bien dans le meilleur des mondes. Mais, on sait tous très bien qu'il y a un certain nombre de gens qui prennent des positions politiques d'un côté ou de l'autre. Et donc, moi je ne les partage pas puisque nous ne prenons pas part au vote sur ce type de dossier, et nous continuerons. Mais je voulais juste vous rappeler, Monsieur JOHSUA, que si nous vivons cette situation, c'est grâce à vous.

Monsieur MAGGIO.- Monsieur MIRON, pour une fois, je ne vais pas être d'accord avec vous.

Monsieur MIRON.- Si vous êtes là, c'est grâce à eux aussi.

Monsieur MAGGIO.- Même si nous allons voter le rapport présenté qui émane de la Mairie centrale.

Madame CORDIER.- Non ! Ce rapport-là n'émane pas de la Mairie centrale.

Monsieur MAGGIO.- De toute façon, nous allons le voter, Madame CORDIER. Mais, je veux répondre à ce que vient de dire Monsieur MIRON. Ils ont eu raison de jouer leur carte. Pourquoi se retireraient-ils ? Ils sont arrivés seconds au second tour. Vous savez très bien, Monsieur MIRON, qu'ils n'avaient pas le compte de voix à Frais Vallon ; sinon, ils étaient largement devant. Heureusement qu'il y a eu une abstention massive dans les cités, c'est cela qui nous a fait gagner, et c'est cela qui m'a fait perdre aux cantonales. Monsieur MIRON, je crois que les retraits n'y sont pas pour grand-chose.

Et d'autre part, vous avez eu l'occasion, en 2017, de voter contre le représentant du Front National pour accéder à la Mairie, dans le cadre du cumul des mandats. Vous avez préféré vous abstenir. On ne peut pas les accuser d'avoir joué le jeu républicain que vous leur reprochez. Ils sont cohérents avec leurs actes et ils vous ont quand même offert la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je me permets poliment, Monsieur MIRON, de vous appeler à plus de retenue.

Madame PONCET-RAMADE.- Madame le Maire, bonjour. Je souhaiterais faire part de mon étonnement renouvelé devant la discrimination envers les associations. Vous ne justifiez pas cette discrimination par des dysfonctionnements, par des détournements de fonds publics, par de mauvais traitements publics ; vous ne justifiez en rien. Je propose à ces associations qui reçoivent un avis défavorable de porter plainte pour politique discriminatoire mettant en jeu leur réputation.

M. MARI.- Bien entendu, maître MAGGIO a plaidé pour l'opposition municipale, mais je voudrais apporter une précision à Monsieur MIRON : si nous avions su la conséquence de cette situation politique, nous nous serions retirés et moi je le dis, je regrette. Mais, d'un autre côté, ce maintien nous a servi de leçon puisque, grâce à ce maintien, nous n'avons pas offert la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Madame Marion MARECHAL-LE PEN, et Monsieur CASTANER a eu la dignité de se retirer, et c'est grâce à Monsieur CASTANER que Monsieur ESTROSI, et maintenant Monsieur MUSELER est président. Je préfère avoir à la tête un Monsieur MUSELIER qu'avoir une Madame Marion MARECHAL-LE PEN. Je regrette que nous nous soyons maintenus, mais grâce à ce maintien, nous avons évité la pire des catastrophes.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur HERZALLAH a ouvert une porte que je vous propose de franchir. Il a dit que le bilan des associations pour lesquelles vous votez contre est mauvais. Cela signifie que celles pour lesquelles vous votez « oui » sont parfaites. Est-ce que vous avez les bilans ? Sortons-les ! Là, je suis prêt à discuter bilan par bilan.

Madame D'ANGIO.- Y en a-t-il des bilans ?

Monsieur JOHSUA.- Bien entendu ! Elles sont subventionnées par la CAF pour l'essentiel, et la CAF demande ces bilans. Regardons ce qui a été fait. Quand on a tiré à la Busserine, qui a organisé les cellules psychologiques, l'endroit où les gens pouvaient aller ? C'est le centre de l'Agora. Regardons bilan par bilan. Je suis prêt à le faire. Je suis pour subventionner toutes ces associations parce que le peu qu'elles peuvent faire, c'est toujours satisfaisant.

Vous dites que le bilan est mauvais ; s'il est mauvais, il l'est pour toutes les associations que l'on finance. Si vous votez pour, c'est parce que vous faites la dissociation entre certaines qui ont un bilan positif et d'autres qui ont un bilan négatif. Je suis prêt à le voir et on discute. Mais, si c'est juste sur le positionnement supposé idéologique, d'autant plus que je rappelle que, depuis le temps, les administrations ont changé et que vous ne savez pas ce qu'est la position idéologique de ces personnes-là. Je trouve que c'est pousser le bouchon très loin. Soit on a des argumentations qui sont défendables publiquement, en disant que le travail est mal fait, et on le pose ; soit on ne fait pas de discrimination sur une base idéologique et politique, sauf que cela permet de savoir ce qui se passera si le Rassemblement National est au pouvoir à la Mairie de Marseille.

Monsieur Stéphane RAVIER.- Je voulais simplement remercier Monsieur MIRON et Monsieur MARI de rappeler à quel point la démocratie dans ce pays est une illusion, qu'elle est confisquée en réalité au profit de quelques-uns qui profitent de ce système à deux tours, que ce soit pour les élections municipales, législatives, départementales. Ce système à deux tours qui n'existe qu'en France, et qui permet d'écarter la volonté populaire pour imposer la volonté des boutiquiers, des états-majors. C'est un véritable scandale qui dure depuis des dizaines d'années. Le pays qui fait la leçon à la terre entière en matière de démocratie, qui veut l'imposer partout, s'il le faut en tapissant de bombes les territoires concernés, n'est pas volontaire pour instaurer une véritable démocratie dans ce pays. Et je dois reconnaître que les seuls qui soient cohérents, de temps en temps, c'est plutôt l'extrême-gauche qui ne se couche pas. En réalité, il ne s'agit pas de retrait, mais il s'agit de se coucher devant le système qui, avec ces ententes, permet de rester au pouvoir pour garder ses prébendes, pour continuer à développer cette politique unique car, que vous soyez d'un côté ou de l'autre de cette salle et dans les hémicycles, et dans les hémicycles plus nationaux, vous appliquez toutes et tous, peu ou prou, la même politique et vous ne voulez absolument pas voir le changement.

Je voulais tout simplement vous remercier pour votre volonté de vérité, peut-être mal maîtrisée, mais vous nous avez rappelé que ce n'est pas la volonté des électeurs qui comptent pour vous, c'est d'imposer ce que vous décidez entre les deux tours dans les états-majors. Quelquefois, je crois que l'on s'est réuni

dans les cliniques, du côté des Camoins, pour décider du sort de la Région. Tout cela démontre que c'est ceux qui parlent le plus de la démocratie qui la pratiquent le moins.

Madame D'ANGIO.-

Merci, Monsieur le Sénateur.

Nous voterons d'ailleurs un peu plus tard, pendant notre conseil d'arrondissements, un rapport qui rappelle le règlement de ces Maisons Pour Tous et où est bien stipulé que les réunions à caractère politique sont interdites. Vous disiez tout à l'heure que c'étaient des suppositions que nous faisons, et nous savons tous ici que certains centres sociaux prennent des positions politiques.

(Madame PONCET-RAMADE intervient, inaudible)

Madame PONCET-RAMADE, laissez-moi finir de parler, s'il vous plaît, je ne vous ai pas coupé la parole, me semble-t-il.

Nous savons tous ici que des centres sociaux ont pris des mesures et des dispositions politiques au moment de notre élection en 2014, et qu'ils continuent à le faire. Vous ne pouvez pas le nier, Monsieur JOHSUA, vous le savez très bien.

Le règlement de ces Maisons Pour Tous et de ces centres sociaux existe bien, mais il n'y a aucun contrôle sur le respect de la neutralité qu'ils doivent avoir. Les centres sociaux et les Maisons Pour Tous qui ont pris une position, bien évidemment nous les mettons dans la partie défavorable de ce rapport.

Ceci étant dit, je vous demande de voter la délibération telle qu'elle est présentée aujourd'hui.

LE RAPPORT N° 19-33534-DASA-19-12 7S EST ADOPTE TEL QUE PRESENTE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Avis favorable du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Vote CONTRE des élus Non Inscrits Non Apparentés

Les groupes et les élus Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés et Front de Gauche ne participent pas au vote)

RAPPORT N° 19-33802-DGAVE- 19-13 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - Réalisation d'un diagnostic technique des bâtiments scolaires de la Ville de Marseille - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne les établissements scolaires. La Ville de Marseille décide de bloquer la somme de 6 M€ pour faire un audit de l'ensemble des écoles marseillaises, suite aux événements dramatiques de la rue d'Aubagne. Il est un peu dommageable d'avoir attendu ces événements pour se soucier des écoles marseillaises. L'ensemble des écoles devrait être concerné.

Est-ce qu'il y a des interventions ?

Madame HONDE-AMIAR.- Madame le Maire, chers collègues, nous voterons bien sûr ce rapport, mais permettez-moi quelques rappels et remarques.

En premier lieu, nous pensons que cette étude arrive un peu tard, et que c'est l'aveu que peu a été fait jusqu'à aujourd'hui pour la principale compétence obligatoire de la Ville. Il aura fallu un drame pour que la majorité municipale prenne en compte les conditions d'accueil et de travail des élèves marseillais. Depuis des années, les élus communistes demandent un plan d'investissement pour les écoles publiques.

Ce rapport est plus à mettre sur le compte de la mobilisation citoyenne contre le PPP. Oui ! Nous nous félicitons de la vitalité citoyenne qui marque un tournant dans la gestion municipale de notre Ville. Les Marseillais sont plus de 14 000 à avoir signé la pétition pour l'abandon du PPP, et pour un grand plan de rénovation. Nous avons modestement contribué à la réussite de cette pétition.

Par contre, si ce rapport marque une avancée, nous n'avons aucune indication sur le commencement de cette étude et comment elle va être réalisée. Il ne faudra pas que ce soit juste un effet d'annonce. Nous

savons, dans nos secteurs, les écoles en souffrance qui doivent bénéficier d'un investissement dans l'urgence.

Nous resterons vigilants et mobilisés avec l'ensemble de la communauté éducative, les parents d'élèves, pour que cette étude aboutisse à une véritable rénovation des écoles publiques à Marseille. Depuis des décennies, notre Ville a abandonné ses écoles, et donc ses enfants. Quelle est la place de l'enfant dans notre ville ? L'état de nos écoles est-il à la hauteur de la deuxième ville de France ?

Il faut que le bien-être des élèves marseillais devienne une priorité pour notre Ville. Ils doivent apprendre dans de bonnes conditions, dans des écoles propres, rénovées et modernes. Il faut du personnel municipal qualifié et en nombre suffisant. La Mairie a trouvé de l'argent pour le PPP, elle doit en trouver pour assurer ses missions premières : assurer à nos enfants des bonnes conditions d'apprentissage, ni dans le froid, ni dans les punaises de lit, ni avec les rats, ni avec des toits qui s'effondrent. Il n'est pas trop tard pour bien faire.

Monsieur MARI.- Madame le Maire, je voudrais tout d'abord rappeler la genèse de ce dossier. Pourquoi le Maire de Marseille, subitement, fait-il un rapport avec autorisation de programme pour faire un audit sur les écoles ? C'est tout simplement parce qu'il a été, je suppose, pressé, et un amendement a été déposé sur un projet de loi demandant un audit des écoles marseillaise par la députée de La République En Marche, Madame Cathy RACON-BOUZON. Ce projet de loi est en cours d'étude au Sénat, donc je suppose que Monsieur le Sénateur RAVIER votera cet amendement qui va dans le sens de l'intérêt des petits marseillais.

En attendant que cet amendement soit voté et que la loi soit promulguée, le recteur a demandé à l'ensemble des directeurs d'école de faire un petit état des lieux officieux, en attendant que cet audit puisse être diligenté par les services de l'Etat.

La mobilisation du collectif citoyen des élus de l'opposition, qui a pris l'initiative de faire une pétition qui a récolté des dizaines de signatures, fait que le Maire de Marseille se voit un peu acculé et sort en quatrième vitesse, à la surprise générale, un rapport pour faire un audit des écoles.

Je resterai sur la position du président du Syndicat des Architectes qui récemment a déclaré : « Ce n'est pas parce qu'il y a urgence que l'on ne doit pas prendre le temps de faire un audit professionnel des 444 écoles de Marseille. Cela vient un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais, et je crois qu'il est important de procéder à cet audit ». Si la Ville de Marseille veut le faire passer en force devant l'Etat, pourquoi pas ? L'essentiel est que cet audit se fasse et que ce ne soit pas simplement une déclaration d'intention.

Une dernière question qui s'adresse à vous, Madame le Maire : est-ce votre dernier conseil d'arrondissements avant de nous quitter pour les brumes bruxelloises ? Je vois votre photo sur tous les panneaux électoraux des élections européennes, j'en déduis donc que vous êtes candidate aux élections européennes. Pas sur Marseille parce que c'est compliqué. Je pensais que vous alliez nous quitter. Si tel n'est pas le cas, je vous demande, de manière amicale, pour l'instant, de respecter le Code de l'Environnement puisque vos affiches sont considérées comme de l'affichage sauvage. Vous n'avez pas fait de déclaration préalable auprès des propriétaires. Pour vous éviter une procédure administrative, je vous enverrai tout à l'heure les articles de loi puisqu'il y a eu récemment une question écrite d'un sénateur qui, dans la mandature précédente, avait sollicité le ministre de l'Ecologie. Et, effectivement, pour ce cas de figure que je viens de citer, il est indiqué que vous êtes en infraction car vous ne respectez pas le Code de l'Environnement. Je vous enverrai les différents articles du Code de l'Environnement. Je vous demande soit si vous allez à Bruxelles, soit si vous allez arrêter l'affichage parce que vous ne connaissiez pas la loi.

Madame D'ANGIO.- Monsieur Bruno GILLES ne la connaît pas non plus. Vous lui poserez la question lundi au Conseil Municipal.

Monsieur MARI.- Nous l'avons déjà saisi par courrier. Et j'espère que Monsieur GILLES et vous-même, vous respecterez le Code de l'Environnement.

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Monsieur MIRON.- Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur MARI, j'apprécie le ton sur lequel vous posez les questions, un ton très humoristique.

Je voudrais revenir sur ce rapport. Pourquoi faire un audit ? Pour comprendre l'état des lieux réel parce que, au-delà des explications que les uns ou les autres peuvent donner, des images qui ont circulé, des photos, les réseaux sociaux qui se sont emballés, au-delà de l'émoi justifié d'un certain nombre de parents d'élèves dans des écoles qui, pour certaines, ont quelques désagréments, il est nécessaire de faire des travaux. Sauf qu'aujourd'hui, on entend tout et n'importe quoi. A Marseille, il y a 444 écoles, et à entendre les uns et les autres, on a l'impression que toutes les écoles de la ville ont des problèmes énormes de structure, des problèmes énormes d'électricité, des problèmes énormes de plomberie, divers et variés. Je crois qu'il faut, là aussi, avoir une honnêteté intellectuelle. Au plus les élections arrivent, au plus c'est compliqué. C'est pour cela qu'un audit est nécessaire.

La différence entre l'audit demandé par la Ville de Marseille et le semblant de questionnaire envoyé aux directeurs des écoles par le recteur est que, là, ce sera fait par des professionnels. Il me semble donc que ce sera inattaquable, que chacun saura ce qu'il y a à faire, où c'est à faire, dans combien d'écoles et pourquoi il faut le faire. Je ne crois pas, mais peut-être que je me trompe, que les directeurs d'école soient aussi ingénieurs des travaux publics, chefs de chantier et responsables techniques en capacité d'analyser tel ou tel désagrément dans une école, même si l'on peut imaginer que, *de visu*, ils peuvent voir un certain nombre de choses.

Même si certains regrettent que cet audit arrive aujourd'hui, j'ai envie de dire que c'est très bien, au moins on saura exactement tous de quoi on parle et on évitera, pour les mois qui arrivent, de partir dans des délires un peu forts où chacun crie au loup et où chacun veut mettre de l'huile sur le feu parce que c'est l'intérêt électoral des uns ou des autres.

Monsieur Stéphane RAVIER.- Je ne voudrais pas empiéter sur ce qui se dira lundi au Conseil Municipal, mais quand même, pour les écoles, Monsieur MARI, votre députée, afin la nouvelle que vous soutenez - avant vous en souteniez une autre, cessez de changer de paroisse ! -, Madame RACONBOUZON, je crois - toujours aussi connue aujourd'hui qu'elle ne l'était avant d'être élue - a saisi ce qu'elle pensait être une opportunité législative en ayant fait voter cet amendement. Or, vous le savez comme moi, la loi prévoit que les communes s'administrent librement et que l'Etat vienne mettre son nez dans la gestion de la Ville de Marseille en l'occurrence n'est peut-être pas frappé au coin du bon sens. Peut-être y a-t-il une QPC (question prioritaire de constitutionnalité) qui peut aujourd'hui se poser par cette immixtion de l'Etat, en tout cas de Madame la députée qui veut faire parler d'elle, mais qui ne doit pas être très au courant de la façon dont fonctionnent les Villes, dont fonctionne l'Etat. Elle a fait parler d'elle. Au-delà de cela, il est regrettable que cela mette en évidence - et ce rapport aujourd'hui le confirme - je ne veux pas dire l'incurie, mais en tout cas la surdité, le mépris dont nous avons été victimes, nous les élus de cette majorité des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, en particulier Madame D'ANGIO, les Marseillais en général, les parents qui se soucient des conditions dans lesquelles leurs enfants étudient à Marseille, le personnel municipal. Nous n'avons pas attendu Madame RACONBOUZON, ni Libération pour alerter le Maire de Marseille.

Dès décembre 2015, Madame D'ANGIO, au Conseil Municipal, avait proposé au Maire de Marseille de réunir les adjoints aux écoles des huit mairies de secteur pour faire le point car ce sont les mieux placés pour faire un bilan de ce qui se passe dans nos écoles et de ce dont nous avons besoin. Effectivement, Monsieur MIRON, nous sommes tout à fait convaincus nous aussi que les 445 écoles, ou les 454 puisqu'il y avait une petite opposition entre le Maire de Marseille et son DGS lundi, à l'occasion de la réunion des présidents de groupe - mais on n'est pas à dix écoles près -, que toutes les écoles ne sont pas en mauvais état. Je suis convaincu que dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, il n'y aura pas besoin d'investir beaucoup pour les écoles. Je me souviens avoir reçu, alors que j'étais encore maire, un technicien qui m'avait dit : « Pour une intervention que nous effectuons dans les écoles des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, nous en effectuons dix dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Nous avons pour ordre d'intervenir sous 24 heures dans ce secteur ». Et donc, on ne trouvera peut-être pas grand-chose dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, comme dans le 8^{ème} arrondissement ; je ne veux pas préjuger. Mais, on trouvera sans doute beaucoup dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements. Je parlerai de l'école Bouge qui risque de bien porter son nom puisque maintenant c'est la cour de l'école qui bouge. C'est une réalité.

Nous n'avons jamais transmis à la majorité de cette Ville que la réalité de nos écoles. Et si l'on avait encore écouté Madame D'ANGIO, en début 2016 - et elle l'a fait de façon récurrente -, qui a demandé inlassablement la réunion d'un Conseil Municipal extraordinaire sur les écoles, nous n'en serions pas là. Nous ne serions pas humiliés par l'Etat, en particulier par une députée qui ne comprend rien à rien, qui ne connaît pas Marseille, qui vit sa petite minute de gloire.

C'est la mauvaise gestion de la Ville de Marseille, en tout cas le déni quand on lui présentait la réalité de nos écoles qui, aujourd'hui, nous conduit à subir une nouvelle humiliation. Nous en dirons davantage la semaine prochaine.

Quant à l'affichage, Monsieur MARI - Sainte Vierge, pardonnez-lui ! Il ne sait pas ce qu'il dit -, dois-je vous rappeler ce qui se passait, il y a quelques années, alors que vous souteniez une autre députée ? C'était vraiment de l'affichage sauvage auquel je participais, pour faire *mea culpa*. Les Marseillais ne supportent plus l'affichage sauvage, la ville est déjà assez sale comme cela. Aujourd'hui, c'est devenu beaucoup plus calme et respectueux, et vous reprochez à Madame D'ANGIO de coller des affiches sur des panneaux d'affichage ! Je n'ai rien de plus à ajouter.

Madame D'ANGIO.- La campagne des européennes n'a pas commencé, Monsieur MARI. Elle commence au mois de mai, si je ne me trompe pas. Et pour répondre à votre question : je ne suis pas candidate aux élections européennes, vous aurez encore ma présence au Conseil d'arrondissements du mois de juin.

Monsieur MARI.- Ce sera avec plaisir.

Madame D'ANGIO.- Sur les écoles, j'interviendrai bien évidemment lundi, au Conseil Municipal. On fait un audit de l'ensemble des écoles en disant que c'est suites aux évènements de la rue d'Aubagne que de nombreux Marseillais s'interrogent sur l'état du bâti. Ce qui est totalement faux. Les Marseillais ne se sont pas interrogés sur l'état du bâti des écoles suite à l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, mais depuis bien longtemps.

Un audit a déjà été vraisemblablement fait en 2016, mais plus de trace de cet audit, on ne le communique pas. Il avait été fait notamment lors de la venue d'une certaine Madame BELKACEM qui, elle aussi, avait voulu s'emparer du sujet de l'état déplorable des écoles. Force est de constater que, aujourd'hui, nos écoles sont toujours dans le même état.

Il va peut-être falloir également faire un audit par rapport aux niveaux de pollution qui nous ont été annoncés ce matin où 22 % des écoles sont exposées à des risques de pollution élevés. Il serait bien vraiment de se soucier en globalité de l'intérêt de nos enfants.

Je vous demande de voter ce rapport.

LE RAPPORT N° 19-33802-DGAVE-19-13 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame D'ANGIO.- Permettez-moi de présenter maintenant le rapport qui porte le n° 19-19 concernant le stade de la Batarelle puisque Monsieur MIRON vient de m'informer qu'il ne pourrait pas rester jusqu'à la fin de notre Conseil d'arrondissements, et je souhaiterais que l'on parle de ce rapport avant son départ.

RAPPORT N° 19-33598-DTBN- 19-19 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Stade Batarelle - Mise en place d'une pelouse synthétique - Traverse de la Party - 14ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux .(Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16

Madame D'ANGIO.- Ce rapport évoque un investissement de 916 000 € pour l'installation d'une pelouse synthétique sur le stade de la Batarelle.

Je voudrais remercier Monsieur l'Adjoint aux Sports, Monsieur MIRON. Il l'a dit, il est à l'ordre du jour, donc je vous remercie.

Pour la petite histoire et pour revenir sur ce qu'a dû vous dire Monsieur DUDIEUZÈRE tout à l'heure, lors du rapport qui évoquait les transferts des équipements aux mairies de secteur, nous nous sommes rencontrés, avec Monsieur MIRON, pour évoquer les équipements qu'il souhaitait récupérer. Ce jour-là, je lui ai fait part de mon souhait de permettre aux minots qui utilisent le stade de la Batarelle d'utiliser un stade en synthétique, comme le font certains clubs, et de plus en plus dans Marseille d'ailleurs puisqu'il y a de plus en plus de stades équipés de pelouse synthétique. J'avais fait part à Monsieur MIRON de la volonté que ce stade voie le jour, mais aussi de la possibilité que la Mairie de Secteur pouvait participer au financement de cet équipement à hauteur de 300 000 € sur deux années consécutives. D'où le report de l'investissement que vous avez pu constater aujourd'hui d'un montant de 180 000 €.

Après lecture de ce rapport, je constate que la Ville participe, mais c'est le Conseil Départemental qui finance la plus grosse partie de cet équipement, quand le rapport sera voté, bien évidemment. Ma proposition, Monsieur MIRON, tient toujours : si les études venaient à mettre au jour qu'il faut mettre un peu plus d'argent, n'hésitez pas à solliciter la Mairie de Secteur pour que l'on puisse rajouter quelques euros pour permettre à cet équipement d'être un équipement digne de la deuxième ville de France et de ce village de la Batarelle.

Si vous voulez en dire deux mots ?

Monsieur MIRON.- Merci, Madame le Maire et chers collègues, de passer ce rapport car je vais être obligé de partir. Il s'agit d'un rapport qui va mettre un stade de plus en synthétique. Quant aux financements possibles, vous avez vu dans le rapport qu'il y a 80 % % du Département. Encore faut-il que le Département le vote. Normalement, cela devrait se faire puisque c'est dans le cadre d'une convention.

Par contre, je vais voir de quelle manière on pourrait associer plus largement les financements s'il y a la place de faire à côté un petit City Stade, comme cela a été demandé par des résidents. Si cela est possible, on le fera très volontiers.

Madame D'ANGIO.- Est-ce que vous souhaitez que l'on présente le rapport sur les piscines avant votre départ ?

Monsieur MIRON.- Si vous voulez, s'il y a des choses à dire.

Madame D'ANGIO.- Nous passons au vote de ce rapport.

LE RAPPORT N° 19-33598-DTBN-19-19 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 18-33834-DEGPC - 19-35 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION ETUDES ET GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION - Modernisation des piscines de proximité - Lancement d'une consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études de programmation - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9jours).

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne la modernisation des piscines de proximité, avec le lancement d'une consultation en vue de désigner un assistant à maître d'ouvrage pour la programmation technique, architecturale et environnementale du plan de modernisation des piscines de proximité existantes. Pour ce qui concerne notre secteur, seule est concernée la piscine type « caneton » de la Busserine.

Monsieur MIRON, est-ce que vous voulez compléter le rapport ?

Monsieur MIRON.- De façon à ce que les choses soient peut-être encore plus claires, vous n'êtes pas sans savoir que l'on a une demande un peu particulière sur les piscines, même si, là aussi, on raconte

beaucoup de choses, et si la réalité n'est pas forcément en relation avec ce qui est raconté. Nous avons nécessité à développer une offre un peu plus large en direction des écoles, des clubs et d'une population qui souhaite avoir des loisirs du type activités de gymnastique aquatique ou ce genre de chose.

Il y a un certain nombre de sites où nous avons du terrain à proximité de la piscine, et donc l'idée est de sortir, de l'enceinte de la piscine, les vestiaires, la machinerie, de reconfigurer l'accueil de façon à pouvoir, à la place de cet espace dégagé, construire des bassins de 8x8, avec 1,20 mètre d'eau qui seront, pour la journée, dévolus aux écoles pour les apprentissages, qui permettront de développer encore plus de possibilités de mètres carrés aquatiques pour les apprentissages des enfants et qui, le soir, peuvent être dévolus soit aux clubs, soit à des activités d'animation qui sont pas mal demandées puisque, chaque année, nous avons environ 12 000 demandes entre les bébés nageurs et les activités aquatiques, pour un tiers de place puisque l'on ne peut pas pousser les murs.

L'idée est de mettre en place cette étude. L'année dernière, je suis allé voir dans d'autres communes comment les choses fonctionnent, et c'est de là qu'est venue cette idée de développer ce genre de chose là où c'est possible.

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il d'autres observations ? Nous allons le voter.

LE RAPPORT N° 18-33834-DEGPC-19-35 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nous revenons au début de l'ordre du jour.

RAPPORT N° 19-33597-DTBN- 19-14 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Réfection de l'étanchéité des toitures de huit écoles du 13^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux - Financement (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Ce rapport concerne la réfection de l'étanchéité des toitures de huit écoles du 13^{ème} arrondissement, dont vous avez la liste annexée à ce rapport.

Une précision que je ne vous ai pas faite sur le rapport où l'on évoquait les 6 M€, mais je pense que Monsieur DUDIEUZÈRE vous en a parlé tout à l'heure : la Mairie de Secteur a versé à la Mairie centrale la somme de 150 000 € pour quelques petits travaux dans certaines écoles du secteur.

Nous devons nous rencontrer avec les services de l'Education de la Ville de Marseille pour établir la liste des travaux qui pourraient être réalisés avec cette somme. Certes, cela peut sembler dérisoire quand on voit que l'audit va nous coûter 6 M€. C'est une petite goutte d'eau qui va quand même permettre de réaliser certains travaux dans les écoles des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements. Je pense que c'est une bonne chose pour nos enfants.

Ceci étant dit, revenons sur le rapport de l'étanchéité des toitures. Y a-t-il des observations ?

Madame PONCET-RAMADE.-

Je refais régulièrement la même intervention. A partir du moment où l'on touche aux toits, où l'on fait un échafaudage, ne serait-il pas opportun d'en profiter pour mettre quelques panneaux photovoltaïques ou solaires qui permettraient de faire des économies d'eau chaude et d'électricité qui pourrait alimenter l'ensemble de l'école.

Je pense que, dans la période de vaches maigres où nous sommes, il serait peut-être opportun de faire quelques économies en profitant de travaux déjà faits. Mettre des panneaux solaires sur une toiture qui est déjà constituée en bon état, c'est impossible, il faut enlever les tuiles. Mais là, elles seront enlevées, donc profitons-en pour faire d'une pierre deux coups.

Madame D'ANGIO.- Je vous invite à faire cette demande auprès des services de la Ville de Marseille qui ont la compétence des écoles municipales.

Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 19-33597-DTBN-19-14 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE de Mme PONCET-RAMADE)

RAPPORT N° 19-33608-DTBN- 19-15 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES - Remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) dans divers établissements scolaires - 3ème tranche - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Il est regrettable, dans ce rapport et d'ailleurs dans le suivant, qu'aucune liste des écoles concernées ne nous soit transmise. Il serait bien que la Ville de Marseille, quand elle rédige ses rapports, prenne le temps et le soin de nous lister les écoles concernées par ces travaux, ce qui nous permettrait de pouvoir transmettre l'information aux écoles et qui éviterait des blocages devant les établissements scolaires, en fonction des travaux à réaliser.

S'il n'y a pas d'observation, je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 19-33608-DTBN-19-15 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33610-DTBN- 19-16 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES - Sécurisation des entrées des écoles - 4ème tranche - Approbation de l'opération et de l'affectation d'autorisation de programme relative aux travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Il s'agit de la 4^{ème} tranche, pour un montant de 1 M€. Même observation que pour le rapport précédent : il n'y a pas de liste des écoles concernées, ce qui est assez regrettable pour les écoles qui ne peuvent pas avoir l'information en amont.

Nous allons voter ce rapport.

LE RAPPORT N° 19-33610-DTBN-19-16 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33609-DTBN- 19-17 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES - Travaux de sécurisation des entrées des crèches - 4ème tranche - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne les travaux de sécurisation des entrées des crèches. C'est la 4^{ème} tranche, pour un montant de 600 000 €. Même observation : toujours pas de détail dans le rapport.

Je le mets aux voix.

LE RAPPORT N° 19-33609-DTBN-19-17 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Je sais que la commission, de mémoire, a lieu demain. Nous allons demander à nouveau que l'on nous transmette les récapitulatifs, mais ce serait mieux que nous les ayons au départ, cela nous permettrait peut-être d'apporter des écoles supplémentaires si tant est qu'elles soient oubliées.

RAPPORT N° 19-33592-DTBN- 19-18 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Centre d'Animation de Quartier Pélabon - 10, place Pélabon dans le 13ème arrondissement - Mise en conformité de la cuisine - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Ce rapport évoque le Centre d'animation du quartier Pélabon, avec la mise en conformité de la cuisine. Lors de notre élection, en 2014, Monsieur RAVIER, qui était donc le Maire à l'époque, avait déjà fait cette demande auprès des services de la Ville de Marseille car la cuisine d'un des plus gros centres aérés du 13^{ème} arrondissement n'était pas aux normes. Malheureusement, il a fallu cinq ans pour que nous soyons entendus, et je suis ravie que ce rapport voie enfin le jour aujourd'hui, d'autant que, comme vous l'a dit sûrement Monsieur DUDIEUZÈRE tout à l'heure, la Mairie de Secteur rénove complètement cet équipement, refait tous les travaux de propreté, crée également un petit jardin pour enfants à l'intérieur du centre aéré. Il était donc important pour nous que les travaux de la cuisine interviennent rapidement. Je regrette seulement que ces travaux arrivent après que les nôtres aient déjà commencé, mais nous espérons que l'entreprise qui sera mandatée pour réaliser ces travaux sera vigilante et fera attention aux travaux que nous avons déjà réalisés.

Le montant est de 375 000 € pour les études et les travaux de mise en conformité de la cuisine.

S'il n'y a pas d'observation, je vous propose de voter ce rapport.

LE RAPPORT N° 19-33592-DTBN-19-18 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33540-DASA- 19-20 7S

DELEGATION GENERALE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Avenants aux conventions de délégation de service public pour l'animation et la gestion des Maisons Pour Tous - Approbation du nouveau règlement intérieur des Maisons Pour Tous et de celui du Centre d'Activités le Prophète. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- On nous demande d'approuver un nouveau règlement intérieur pour les Maisons Pour Tous et celui du Centre d'activités Le Prophète.

Y a-t-il des observations sur ce règlement ?

Monsieur JOHSUA.-

Vous avez dit tout à l'heure que certains de ces équipements abritaient des réunions politiques. Je suis très étonné de cette déclaration. Evidemment, je suis favorable à voter pour ce rapport, mais je ne sais pas ce que vous appelez « réunions politiques » dans votre esprit. Il n'y a pas de réunions politiques dans ce secteur.

Madame D'ANGIO.

- Il me semble que vous avez assisté à certaines.

Monsieur JOHSUA.- Personnellement, je n'ai jamais été invité.

Madame D'ANGIO.- Monsieur JOHSUA, vous êtes de mauvaise foi.

Monsieur JOHSUA.-

Madame le Maire, il ne faut pas simplement dire cela, il faut me dire quand, où, comment. Quand il y a une réunion des habitants après un quasi-attentat, que les gens discutent, et que je viens dans la salle pour discuter avec eux, c'est normal, mais ce n'est pas une réunion politique. Il n'y a jamais un tract distribué.

Madame D'ANGIO.- Et le tract sur la fermeture du bureau de Poste de Frais Vallon, il y a quelque temps, comme quoi c'était Monsieur RAVIER qui avait demandé la fermeture du bureau de Poste, il n'a pas été distribué ?

Monsieur JOHSUA.- Vous me parlez de réunions publiques dans ces secteurs. Si vous avez un tract avec Madame HONDE ou Monsieur JOHSUA, pour le parti communiste ou pour la France insoumise, qui organise une réunion, quel que soit le thème, dans tel ou tel lieu, vous me le faites savoir, sinon ne dites plus des choses fausses.

Madame D'ANGIO.-

Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit qu'ils prenaient des positions politiques.

Monsieur JOHSUA.- Vous avez dit qu'ils organisaient des réunions politiques. Vous modifiez la chose, il n'y a pas de réunion politique organisée là-bas. Sur les positions politiques, cela se discute. Quand les gens disent que, dans tel ou tel endroit, la gestion de la sécurité n'est pas bien organisée, c'est une position politique. De la même façon que la position de Marion MARECHAL-LE PEN, à Lyon, c'est une activité politique. Ce n'est pas une activité de parti. Evidemment qu'ils prennent des positions qui intéressent la société, c'est-à-dire qui intéressent la *polis*, la cité. Laisser entendre que ce sont des officines qui font la propagande de partis politiques dont le mien, Madame, ne le refaites pas parce que ce n'est pas vrai.

Madame D'ANGIO.- Extraordinaire ! Je vous demande donc de passer au vote de ce rapport.

Monsieur HERZALLAH.-

Monsieur JOHSUA, arrêtez cette hypocrisie. Rappelez-vous Saint-Gabriel, vous y étiez avec Monsieur MARI, vous avez été filmé. Arrêtez de dire des contrevérités..... (*Inaudible*) Vous prenez vraiment les gens pour des imbéciles.

Monsieur JOHSUA.- Je ne sais pas de quoi vous parlez. Là, vous ne pouvez pas l'avoir, mais la prochaine fois, venez avec un document et nous verrons.

Monsieur HERZALLAH.-

Je voudrais simplement apporter mon ressenti par rapport aux Maisons Pour Tous qui, pour moi, sont une hérésie totale. Je ne vois pas pourquoi elles existent à 200 mètres des centres d'animation qui ont vocation de recevoir des activités pour mineurs, des accueils pour mineurs. J'avais dit qu'il fallait plutôt jouer la carte de la complémentarité que la carte de la concurrence. Ils accueillent le même public pour des activités identiques. Je trouve cela ridicule. Mettons des moyens sur les centres d'animation plutôt que de mettre en place des Maisons Pour Tous qui font la même chose. Je pourrais dire la même chose pour les centres sociaux.

Madame HONDE-AMIAR.-

On a bien compris : il faut tout fermer.

Monsieur HERZALLAH.-

Qui a dit cela ?

Madame HONDE-AMIAR.-

Vous, ma foi !

Monsieur HERZALLAH.-

Vous êtes dans mon esprit ! Donc, vous êtes une mentaliste, vous lisez dans mon esprit. Bravo !

Madame D'ANGIO.-

Je ne reviendrai pas à la lecture du règlement qui est fourni pour ces Maisons Pour Tous, j'espère simplement que ce règlement sera appliqué et qu'il y aura une veille pour qu'il soit appliqué et pas une veille sur la majorité municipale de la Mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Ceci étant dit, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33540-DASA-19-20 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33710-DGUP 19-21 7S

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA MOBILITE URBAINE - Approbation de dénomination de voies (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Ce rapport concerne l'approbation de dénomination de voies.

Pour le 13^{ème} arrondissement :

La voie nouvelle sans nom qui se situe entre le boulevard Barra et l'avenue Paul Dalbret sera appelée rue Louise Caillol, en concertation avec les Comités d'Intérêt de Quartier et les habitants.

Pour le 14^{ème} arrondissement :

- Modification type de voie avenue des Glaïeuls – Section située entre la traverse des Pâquerettes et l’allée des Troènes : passage des Glaïeuls.
- Place nouvelle sans nom qui donne sur la rue d’Entremont : place Claire Odderra, dite Clairette Chanteuse.

- Escaliers nouveaux qui donnent sur la rue Alida Rouffe : escaliers Fabienne Bérengier.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S’il n’y en a pas, nous allons passer au vote.

LE RAPPORT N° 19-33710-DGUP-19-21 7S EST ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

RAPPORT N°19-33714- 19-22 7S

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE RAYONNEMENT ECONOMIQUE - Attribution d'une subvention à l'association Medinsoft pour son plan d'actions 2019 - Approbation d'une convention. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Attribution d’une subvention à l’association Medinsoft d’un montant de 15 000 €. Nous votons chaque année des subventions pour ces associations, donc je ne vais pas redonner le détail que Monsieur DATTILO a déjà présenté lors de précédents conseils.

Y a-t-il des interventions sur ce rapport ? S’il n’y en a pas, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33714- 19-22 7S EST ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33801-DPE – 19-23 7S

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - Rayonnement Économique - Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation pour leur plan d'actions 2019 - Approbation d'une convention. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Il s’agit de l’attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation pour son plan d’actions 2019, d'un montant de 45 000 € sur un budget prévisionnel de 419 901 €.

Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33801-DPE-19-23 7S EST ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33595-DTBN- 19-24 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD- Eglise Saint Jérôme - Réfection de la toiture - Place Pélabon - 13^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

RAPPORT N° 19-33596-DTBN- 19-25 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD- Eglise Sainte Marthe - Reprise des désordres et confortement - Rue du Plateau de l'Eglise - 14^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.- Le premier rapport concerne la réfection de la toiture de l’église de Saint-Jérôme, et le second la reprise des désordres et confortement au niveau de l’église de Sainte-Marthe.

Vous avez le détail des travaux au sein de ces deux rapports.

Y a-t-il des observations ?

Monsieur JOHSUA.- Madame, sur ce genre de question, il faut être prudent, et je vais l'être. Il s'agit ici de l'application de ce que l'on peut appeler une anomalie de la loi de 1905. Cette loi, qui est une loi de très grande valeur, que l'on appelle en général la loi de laïcité de notre système politique, social et religieux est une loi qui sépare l'Eglise et l'Etat, et donc qui interdit tout financement public par l'Etat d'un quelconque culte que ce soit. Nous tenons particulièrement au maintien de cette séparation, y compris avec les conséquences que nous venons d'avoir. C'est contradictoire parce que nous voyons là que l'institution publique va donner une subvention à quelque chose de religieux. Nous savons que c'est légal puisque, dès la loi de 1905, il y a eu une dérogation pour certains de ces bâtiments. Ce qui reste un problème puisque ces bâtiments d'avant 1905 sont sous responsabilité publique. C'est pour cela que nous discutons de cela . Mais dès cette époque-là il y avait un souci puisque ces bâtiments étaient sous responsabilité publique, mais juste après, leur gestion générale a été donnée aux associations dites culturelles qui ont été créées à l'occasion, et évidemment l'église catholique en l'occurrence.

C'est donc un problème, mais jusqu'à maintenant, comme c'était normal, nous n'avons jamais fait obstacle à ce genre de subvention. Là, il y a un problème particulier qui se pose. Les finances de la Ville de Marseille sont exsangues, comme nous le savons tous, pour des questions de gestion, pour d'autres questions, on le verra bien dans la campagne municipale, mais c'est la réalité. Et nous n'avons absolument pas la certitude qu'il y ait une priorité donnée à ce genre de chose. Dans les subventions à l'enseignement privé, c'est à peu près le même ordre de problème, même si cela ne rentre pas dans le cadre de la loi de 1905.

En l'occurrence, pour les ravalements, et après ces rappels, nous ne prendrons pas part au vote là-dessus. Nous savons que c'est légal, mais nous ne sommes pas certains - déjà c'est une dérogation, c'est un peu particulier - de l'ordre de priorité par rapport à ce dont nous venons de discuter sur d'autres questions.

Madame D'ANGIO.- S'il n'y a pas d'autres interventions, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33595-DTBN-19-24 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

LE RAPPORT N° 19-33596-DTBN-19-25 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33704-DD -19-26 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX- DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - LOGIREM - Domaine de Tarasque - Construction de 45 logements sociaux dans le 14ème arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.-

Ce rapport concerne une garantie d'emprunt avec la construction de 45 logements sociaux dans le 14^{ème} arrondissement, plus précisément dans les hauteurs de Sainte-Marthe, dans la ZAC de Sainte-Marthe, par la LOGIREM, Domaine de la Tarasque. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur MARI.-

Est-ce que ce sont de nouveaux logements sociaux qui se créent dans la ZAC ou est-ce que ce sont des logements qui serviront à reloger les personnes du projet ANRU de Picon-Busserine ?

Madame D'ANGIO.- Pour le moment, nous n'avons pas de précision. Pour nous, ce sont de nouveaux logements sociaux. Nous serons informés comme nous l'avons été pour ceux des Parangues. Nous serons peut-être informés, comme nous l'avons été, au mois de décembre, par Monsieur ROYER-PERREAUT, pour les logements sociaux qui sont construits à Château-Gombert, comme quoi les habitants des Flamants, dont les logements subissent, dans le cadre de l'ANRU, une reconstruction, devraient être relogés dans le bâtiment qui a été construit à Château-Gombert.

Concernant ce bâtiment-là, nous n'avons pas d'information, pour le moment.

Monsieur JOHSUA.-

Je n'interviens qu'une fois sur des problèmes dont nous avons discuté très souvent. Je soupçonne ce que va être le vote de la majorité de cette Mairie. Il y a beaucoup de choses à dire sur le fonctionnement de ces emprunts ; c'est une question particulière. Deuxièmement, il y a la répartition des logements sociaux sur l'ensemble de la ville sur laquelle nous nous sommes déjà exprimés souvent dans le même sens : il n'y a pas de raison qu'ils soient concentrés dans nos arrondissements.

Comme il n'y a pas de réponse particulière à la question qu'a posée Monsieur MARI, nous avons sur cette question-là une position qui est extrêmement claire, qui consiste à dire que l'on ne va pas faire en sorte de refuser la main tendue à un certain nombre de populations qui en ont besoin. Je vais être assez rapide sur ces questions-là. Vous savez que, de temps en temps, dans cette Mairie – pas vous, Madame, mais le maire qui vous a précédée – on nous fait souvent des leçons sur les racines chrétiennes de notre pays. Je ne veux pas en discuter. J'en ai trouvé une autre, et je me dis que ces racines chrétiennes, comme cela se dit toujours au pluriel, il y en a peut-être plusieurs. Il y a une racine qui conduit à une position de renfermement identitaire et d'exclusion de tout ce qui n'est pas soi, et puis, il y en a une d'ouverture. J'ai trouvé un texte de Saint-Paul, l'apôtre, qui dit, dans la lettre aux Philippiens : « Que chacun d'entre vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts, pensez aussi à ceux des autres ». Je ne sais pas bien si, dans les racines chrétiennes du sénateur, et d'autres, celle-là est bonne. Elles ne sont peut-être pas toutes bonnes, mais j'ai cette facilité de me dire que, parfois, comme c'est une très grande religion, qui a une très grande influence dans le monde entier, qui a les aspects contradictoires que nous connaissons bien, il y a des gens qui se sont battus, y compris les armes à la main, en Amérique Latine, au nom du Christ. Donc, je n'ai rien contre spécifiquement les religions. Mais, je veux prendre dans les religions ce qui est le mieux, et cela me plaît. Cela me conduit à dire que, sur cette délibération comme sur toutes les autres, c'est le coeur ouvert sur la demande du logement social ; il en faut. Je me bats aussi pour que les questions financières soient résolues dans de bonnes conditions, que la répartition soit égale sur toute la Mairie, avec le fait que la loi soit donnée non pas sur Marseille, mais arrondissement par arrondissement ou au moins secteur par secteur. Tout cela est commun à beaucoup de gens qui sont dans cette salle. Mais, n'arrêtons pas de tendre la main, surtout quand vous avez fait la réponse à Monsieur MARI que vous ne savez pas à quoi vont servir ces logements sociaux. Si, par un pur hasard, ils étaient pour faciliter le relogement des gens de la rue d'Aubagne, il y aurait beaucoup à dire si vous votez contre. Vous allez voter contre quand même, mais cela sera inscrit aux délibérations.

Monsieur Stéphane RAVIER.-

Je ne suis pas un spécialiste des religions, même de la mienne, mais je crois savoir que l'on ne nous demande pas d'aimer les autres chez nous. Moi, je ne déteste personne, je suis prêt à comprendre, à écouter, à tendre la main à l'autre, mais j'ai quand même une réalité quotidienne marseillaise, française, européenne et même au-delà, et je prends en compte la réalité de 2019 et pas la réalité du temps où Saint-Paul évangélisait la terre. Aujourd'hui, nous sommes confrontés, Monsieur JOHSUA, et vous êtes vous-même capable de l'observer, à un phénomène qui est une première dans l'histoire de l'humanité : l'explosion démographique des pays qui s'administrent eux-mêmes désormais, qui sont libres, qui ont des gouvernements qui agissent par eux-mêmes pour eux-mêmes et qui n'ont pas réussi, depuis qu'ils sont indépendants, à gérer une situation économique sociale et démographique. Une explosion démographique alliée à une explosion de la pauvreté dans ces pays, à laquelle je peux être sensible, en même temps que, de l'autre côté de la Méditerranée, il y aurait un eldorado qui permettrait... Et dans « eldorado », il y a « radeau ». C'est la réalité. Quand en France, il y a 9 millions de pauvres et 5 millions de chômeurs, la réalité doit nous conduire à accepter le fait que nous ne pouvons plus répondre à Saint-Paul, que nous ne pouvons plus prendre sur notre dos les millions de malheureux que leurs gouvernements ont créés. Ce n'est pas à nous à en supporter les conséquences. Nous devons répondre d'abord aux nôtres. Charité bien ordonnée commence par soi-même. S'il en reste, ce sera bien volontiers, mais nous n'en avons plus assez pour les nôtres, pourquoi privilégier les autres ?

En attendant, encore une fois, il faut savoir répondre à la détresse de nos compatriotes quelle que soit leur origine, quelle que soit leur religion, quelle que soit leur race, si l'on peut encore le dire parce que je crois que cela a été supprimé, mais vous comprenez ce que je veux dire. Moi, je suis un national, je raisonne de façon nationale, non pas raciale, je tends la main à mes compatriotes ; c'est là mon devoir. Chacun doit faire ainsi dans son pays respectif. Encore une fois, Saint-Paul n'a jamais fait savoir, ni le

Christ lui-même, que la France devait être le Christ des nations, que nous devons porter sur notre dos la croix de la misère du monde.

Votre idéologie est une utopie, et elle est en train, au nom de l'eldorado, d'attirer le radeau vers le fond. Et nous allons tous y passer parce que votre idéologie est beaucoup trop lourde.

Monsieur MAGGIO.-

Je voudrais revenir sur les habitants des Flamants qui sont relogés à Château-Gombert. Pour ceux qui s'inquiètent des problèmes de sécurité, puisque j'ai entendu plusieurs fois le mot « sécurité » évoqué à Château-Gombert, apparemment votre majorité, Madame le Maire, avait peur que les délinquants des Flamants soient relogés à Château-Gombert, il faut savoir que, grâce à l'action de Monsieur ROYER-PERREAUT, qui s'est appuyé sur des jurisprudences, et son formidable travail en commission d'attribution de logements, que j'ai pu voir à l'époque où j'étais dans votre majorité, d'ailleurs en toute transparence, les délinquants seront automatiquement expulsés du parc social de 13 Habitat et, en plus de cela, un projet de loi devrait être voté à l'Assemblée.

Monsieur JOHSUA.-

Monsieur RAVIER, vous m'avez répondu sur l'immigration, et nous sommes sur les logements sociaux. Je ne comprends pas bien. On ne va pas non plus faire une tribune politique pour une campagne, ce n'est pas le lieu. Premièrement, cela montre bien que la question des racines chrétiennes pour rejeter certaines personnes qui ne seraient pas des racines chrétiennes, cela ne sert à rien. Vous avez développé votre position, je comprends, mais ce n'est pas la peine de se réfugier derrière le Christ ou le christianisme. Ce n'est pas le même problème.

Par ailleurs, par rapport à ce que vous avez dit au début, je ne l'ai pas sous les yeux parce que je suis spécialiste jusqu'à un certain point, une partie de l'Evangile selon Saint-Mathieu répond exactement à votre question, je vous l'enverrai par mail. Si vous me dites que ni les Evangiles, ni Saint-Paul, ni les apôtres, ni ces racines chrétiennes là ne vous servent à rien, ne vous servez plus de ce masque, développez votre position en tant que chrétien ou pas chrétien.

Sur la question que vous avez abordée, je vous redis encore une fois que nous discutons là des logements sociaux qui est un problème spécifique. Cette majorité s'est opposée à l'extension des logements sociaux, quelles que soient les conditions, à chacun des votes. C'est un problème particulier sur les logements sociaux. Je vous avais déjà dit que si ce n'était pas une position fondamentale de votre parti de dire « pas chez nous », en général vous voteriez pour les logements sociaux dans les autres arrondissements de Marseille, mais ce n'est pas le cas.

Et enfin, pour ne pas être long sur ce que vous avez développé, que nous ne sommes pas prêts à accueillir toute la misère du monde, personne ne demande cela au pays, pas moi. Nous demandons tous de créer les conditions pour que les émigrations ne se développent plus au départ de chez eux. Tout le monde développe cela. Mais pour cela, il faut abattre le système mondial qui s'est installé, qui libéralise et qui écrase le monde entier, sans compter maintenant les immigrations climatiques. Et, franchement, ce ne sont pas les gouvernements de ces pays-là qui sont responsables des questions climatiques. Nous savons bien qui l'a fait. Ces questions sont beaucoup plus compliquées.

Il n'y a pas d'invasion. C'est dans les chiffres que nous avons, et vous devez regarder ces questions. Pour l'instant, au rythme où nous allons, nous avons largement les moyens financiers. Ce n'est pas eux qui prennent l'argent, c'est essentiellement un problème d'en haut.

Je voudrais avoir une confirmation parce que vous verrez pourquoi c'est très important. Vous avez dit que ce n'est pas une position raciale. Je ne vous fais pas de procès d'intention sur ces questions-là, mais, il y a deux ans, nous avons débattu de la théorie du Grand Remplacement et, à ma grande surprise, vous l'aviez défendue.

Monsieur Stéphane RAVIER.-

Je vous le redis, et je vous le signe.

Monsieur JOHSUA.-

J'allais dire qu'il y a un pas en avant qui a été fait. Je ne m'en réjouis pas parce que cette théorie du Grand Remplacement n'est pas seulement une théorie, et les mots peuvent créer des actes, des actes que nous avons connus en Nouvelle-Zélande.

Madame D'ANGIO.-

Pour revenir sur le rapport, s'il n'y a plus d'observations, et comme à chaque Conseil d'arrondissements, puisque notre secteur est le secteur où il y a plus de rapports évoquant les constructions de logements sociaux et les garanties d'emprunt, la majorité va voter contre puisque nous sommes dans un secteur où il y a plus de 45 % de logements sociaux. Pourquoi Monsieur ROYER-PERREAUT, puisqu'il a mis en place plein de choses pour faire respecter la sécurité dans ces logements, ne les fait-il pas construire dans les 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements ?

Il existe sur Internet le récapitulatif du nombre de logements sociaux par arrondissement et par type de logement social.

Et effectivement, le 7^{ème} secteur est celui qui en a le plus, et qui dépasse largement les 25 %.

Deuxième point : cela concerne effectivement la garantie d'emprunt en elle-même qui fait que nous votons contre en Conseil d'arrondissements ce genre de rapport et, pour certains, abstention au Conseil Municipal quand il ne s'agit pas de constructions massives dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Je mets ce rapport au vote.

LE RAPPORT N° 19-33704-DD-19-26 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable du Groupe et des élus Marseille en Avant, Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés)

RAPPORT N° 19-33700-DD-19-27 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX- DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - LOGIREM - Picon Mattei - Construction de 27 logements (13 PLUS et 14 PLAI) dans le 14^{ème} arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.- Même type de rapport. Garantie d'emprunt pour la construction de 27 logements à Picon-Mattei, dans le 14^{ème} arrondissement.

LE RAPPORT N° 19-33700-DD-19-27 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable du Groupe et des élus Marseille en Avant, Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés)

RAPPORT N° 19-33807-DGEPC -19-28 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION ETUDES ET GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - Etudes et travaux de sécurisation, de confortement, de restauration du clos et de couvert ou de démolition d'immeubles communaux dégradés - Approbation de l'affectation de l'autorisation de Programme - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Ce rapport concerne l'étude et travaux de sécurisation, de confortement, de restauration du clos et du couvert ou de démolition d'immeubles communaux dégradés. Il est demandé un montant de 11 500 000 € pour la réalisation d'études et de travaux pour démolir ou pour sécuriser 19 immeubles municipaux, dont le mandat de maîtrise d'ouvrage a été confié à la SOLEAM. Nous n'avons pas non plus dans ce rapport le récapitulatif des 19 immeubles concernés.

J'en appelle à Madame CORDIER. Je ne sais pas si vous pouvez nous en dire plus, ce matin. On posera la question lors de la commission qui se tiendra demain pour avoir plus de détails sur ce rapport.

Y a-t-il des interventions ?

Monsieur JOHSUA.-

Le fait que ce soit la SOLEAM, cela s'ajoute au reste des problèmes. Je signale que la SOLEAM pourrait être directement mise en cause dans l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne. Donner à une structure, qui peut être mise en cause dans cette situation, la maîtrise d'ouvrage d'une telle ampleur pose un certain problème. Maintenant, il y a urgence. Si les responsables de la Mairie nous disent qu'il y a 19 immeubles pour lesquels il faut faire quelque chose, nous voterons pour, mais en signalant que la confiance dans cette structure est maintenant en dessous du niveau de zéro.

Madame PONCET-RAMADE.-

C'est à peu près la même intervention. La SOLEAM était chargée de l'habitat indigne, ils n'ont rien fait. Ils ont mis le feu à la Plaine pour enlever la foire, ce qui n'avait aucun intérêt, au lieu de réparer la rue d'Aubagne et tout ce qui était dans les urgences. Ce n'est pas la peine de faire tout ce qu'ils ont fait à la Plaine pour ne rien régler, alors qu'ils ont mis la population en folie. Je ne confierais aucune tâche à la SOLEAM ; je n'ai aucune confiance en eux.

Madame D'ANGIO.-

Y a-t-il d'autres interventions ? Pour le moment, il n'y a pas encore eu le retour des expertises suite aux effondrements de la rue d'Aubagne, dont attendons.

Madame CORDIER.-

J'aime bien « le feu autour de la Plaine »... Ce n'est pas ce que disent les riverains de la Plaine. A un moment, entendre tout ce que l'on entend comme discours... Les églises font partie du patrimoine culturel, pas seulement culturel, de la France. Pour moi, il y a une France, elle n'est pas insoumise ou soumise, il n'y a qu'une France qui a un patrimoine.

Et quand on entend aussi des affirmations sur des relogements, quand on a des logements sociaux au nombre de 25, on n'est pas dans les barres d'immeubles que l'on a construites dans les années 70 et fin 60 où l'on faisait des milliers de logements, comme à Frais Vallon, à la ZAC de Malpassé. Quand vous avez la liste de demandeurs de logements sociaux qui attendent, de vrais Marseillais, de vrais Français. Je le répète : on n'accorde des logements sociaux qu'à des gens qui ont des papiers en règle, c'est-à-dire qu'ils ont au minima la carte d'identité, la déclaration des impôts de n-2, la composition familiale, des cartes d'identité nationales ou titres de séjour réguliers. Il n'y a que comme cela que vous pouvez avoir des logements sociaux. Quand nous avons d'énormes demandes, je ne comprends pas. Quand on fait des compensations par rapport à des démolitions, et quand on dit que l'on compense la démolition des Flamants en faisant des logements sociaux, cela ne veut pas dire que tous les habitants des Flamants iront habiter à Château-Gombert.

Madame D'ANGIO.- Ce n'est pas ce que j'ai dit, Madame CORDIER.

Madame CORDIER.-

Non, mais parfois, il y a des amalgames qui se font. A un moment, il y a vraiment des demandeurs, donc on a besoin de faire. Et aussi, des affirmations disant que l'on met un quartier à feu et à sang, il y a peut-être des gens qui adorent cela, qui aiment bien l'insurrection totale, qui ne savent pas ce qu'est l'état de droit. Les habitants de la Plaine ne sont pas du tout contre l'aménagement de la Plaine. Et la SOLEAM, c'est quand même la société d'économie mixte qui a en charge cette mission de réhabiliter ces logements qui appartiennent à la Ville ou aux collectivités, que ce soit la Ville de Marseille ou d'autres villes de la Métropole puisque c'est la société d'économie mixte faite pour cela. Donc, on ne peut pas aller ailleurs.

Madame D'ANGIO.-

Pour que les choses soient bien notées sur le compte rendu, je n'ai pas dit que tous les habitants des Flamants allaient aller à Château-Gombert, j'ai dit que j'avais reçu un courrier de Monsieur ROYER-

PERREAUT qui m'informe que, dans le cadre des travaux de l'ANRU sur la cité des Flamants, des familles des Flamants - pas toutes - seraient vraisemblablement logées à Château-Gombert dans les nouvelles constructions. Pour le moment, il n'y a aucune certitude. Nous ne savons pas encore si cela va se faire, combien de familles seront relogées là-bas sur la totalité des 86 logements sociaux

Madame CORDIER.- La Mairie de Secteur est représentée à la commission d'attribution.

Madame D'ANGIO.-

Je rapporte juste un courrier qui m'a été envoyé par Monsieur ROYER-PERREAUT, et qui m'informe également que cet immeuble sera appelé les Paranques. Et il me demande mon avis sur le nom qui va être donné à ce bâtiment. Maintenant, nous allons passer au vote.

Monsieur DUDIEUZERE.-

Madame CORDIER, je voudrais ajouter une petite précision. Je suis en partie d'accord avec ce que vous avez dit, mais quand vous dites qu'il ne s'agit que de 25 logements, pour le rapport que nous avons voté pour les logements de la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe, c'est 25 logements qui viennent se rajouter à d'autres logements qui ont été déjà construits. La ZAC des Hauts de Sainte-Marthe qui devait être, à l'époque, un écoquartier avec une coulée verte, des commerces, etc., si l'on y va aujourd'hui, on se rend compte que c'est un alignement de barres de béton dont la moitié est constituée par du logement social, sans équipement public, sans équipement de proximité, hormis la belle école maternelle. Qu'est-ce que cela va devenir dans quelques années ? Cela deviendra probablement une nouvelle cité.

Des logements sociaux, il y en a beaucoup de disponibles, mais ils sont disponibles dans les cités, à Frais Vallon et ailleurs, où les gens ne veulent plus aller. On construit des nouveaux logements sociaux à la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe, et dans quelques années, quand cette cité aura été gangrénée par la drogue, que ferons-nous ? On logera les gens ailleurs au lieu de faire respecter l'ordre dans les cités ? Des logements sociaux, il y en a de disponibles, simplement les gens ne veulent plus y aller.

Monsieur Stéphane RAVIER.

Un petit mot sur Monsieur ROYER-PERREAUT, en passant. Monsieur ROYER-PERREAUT semble être la nouvelle niche à l'intérieur de laquelle certains espèrent trouver une place. Monsieur ROYER-PERREAUT se fait beaucoup de souci, en ce moment, il a raison. Il est assez représentatif de cette majorité, mais lui, il pousse le bouchon vraiment loin en ayant un double, un triple discours. Au Conseil Municipal, il nous fait la leçon sur le vivre ensemble, sur la nécessité d'écouter Saint-Paul et « Saint-Savy », et la tolérance, l'accueil, les logements sociaux, c'est formidable. Et puis, lorsqu'il est dans son secteur, il fait une discrimination. Lorsqu'il est dans les Comités d'Intérêt de Quartier du 9^{ème} arrondissement, il déclare de façon publique que, jamais ici, il n'y aura de logements sociaux, « j'en prends l'engagement ». Au Conseil Municipal, ensuite, il a cette vérité ou cette prise de position ambiguë : « J'assume, mais sans vraiment assumer », en disant : « On devrait avoir le droit de choisir les gens avec qui l'on vit », tout en nous accusant, nous qui sommes cohérents, d'être dans le rejet, dans l'exclusion. Monsieur ROYER-PERRERAUT, c'est le double, le triple discours, j'assume, je n'assume pas. A l'intérieur même de son secteur, il fait une discrimination, il bichonne le 9^{ème}, et manifestement laisse le 10^{ème} à l'abandon, à l'image de celui qui s'apprêtait à être candidat à la succession de Jean-Claude GAUDIN, Maire du 6-8, qui dit carrément, dans les CIQ du 8^{ème} : Je ne veux pas de logements sociaux, ici, parce que je ne veux pas que cela devienne comme dans les quartiers nord. Qui est dans la discrimination ? Qui est dans le rejet ? Je vous en laisse juges.

Monsieur MARI.-

Comme vous, il y a une phrase qui m'a choqué, je voudrais être sûr d'avoir bien entendu. Monsieur DUDIEUZERE, vous avez indiqué que les personnes qui vont s'installer dans la ZAC de Sainte-Marthe, dans les logements sociaux, sont des potentiels trafiquants de drogue ? Parce que l'on vient d'un logement social, on est susceptible d'être trafiquant de drogue ? J'ai été élevé, pendant 24 ans dans une cité HLM, je ne pense pas être devenu trafiquant de drogue. Je pense qu'il y a aussi, dans votre majorité, et chacun fait comme il peut à son niveau, des gens qui habitent dans des HLM, je ne pense pas qu'ils soient trafiquants de drogue. C'est absolument scandaleux.

De la même façon, parce que les habitants des Flamants vont aller s'installer à Château-Gombert, vous trouvez cela choquant ? Ce sont des personnes qui font être relogées dans le cadre d'un projet de loi. On doit reloger 50 % de personnes hors site. Bien sûr, il aurait été préférable de les reloger dans d'autres arrondissements que dans le nôtre, mais ce sont des citoyens comme tout le monde, des gens qui vont à l'école, qui savent lire et écrire et qui vont s'installer à Château-Gombert. Le raisonnement ne tient pas que pour eux, le raisonnement de l'école est global.

Vous faites des amalgames trop faciles. On fait des procès d'intention aux habitants des Flamants et à des habitants qui vont habiter un logement social. Arrêtez avec cet amalgame !

Madame D'ANGIO.-

Pour revenir sur le rapport, dans la cité où vous avez grandi, Monsieur MARI, je ne suis pas certaine que vous y retourneriez aujourd'hui pour y faire grandir vos enfants.

Monsieur MARI.- Ma mère y habite, et mon fils aîné y habite depuis 4 ans.

Madame D'ANGIO.-

Malheureusement, dans un grand nombre de cités marseillaises aujourd'hui règnent les trafics de drogue, l'insécurité. Monsieur DUDIEUZERE n'a pas dit que, dans cette cité, on n'allait mettre que des trafiquants de drogue, et qu'il n'y avait que cela dans nos cités. Je reçois régulièrement des habitants des cités Jean Jaurès, de la Busserine, de toutes les cités des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, toutes les personnes veulent partir de ces cités parce qu'il y a de l'insécurité, du trafic de drogue, parce qu'elles ne peuvent plus descendre de leur cage d'escaliers après 11 h. Vous savez très bien, Monsieur MARI, que les problèmes se déplacent. Aujourd'hui, on crée des logements sociaux uniquement dans les quartiers nord, on crée deux villes dans la ville et, dans les quartiers nord règnent l'insécurité, les trafics de drogue, et rien n'est fait pour régler ces problèmes.

Aujourd'hui, on dit « stop aux logements sociaux » parce que nous en avons trop dans le secteur, pour que nous puissions avoir une vraie mixité dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements. Si vous ne mettez que du social dans les quartiers nord, on n'aura pas une mixité au niveau économique, au niveau financier. On a besoin d'avoir des constructions pour tout le monde.

On le dit au Maire de Marseille. Vous déformez les propos que vient de tenir Monsieur DUDIEUZÈRE, et je suis désolée, ce n'est pas du tout ce que vous venez de dire que Monsieur DUDIEUZÈRE a dit.

Pour revenir sur l'écoquartier de Sainte-Marthe, on est plutôt dans un quartier économique, on fait des économies à Sainte-Marthe, mais on n'est pas dans un quartier écologique. Il n'y a qu'à regarder le premier immeuble social qui a été construit : à mon sens, il n'apporte rien à ce quartier, il a été fait sans se soucier des immeubles ou des habitations qu'il y avait à côté. On a l'impression d'avoir des cages marron, c'est tout plat. Le label a changé, ce n'est plus un écoquartier. Et, dans cette ZAC de Sainte-Marthe, on ne construit quasiment que du logement social. Il y aura peut-être presque plus de logements sociaux que sur l'ensemble du secteur. Je pense qu'il faut arriver à rééquilibrer les choses.

Ceci étant dit, nous allons voter ce rapport.

LE RAPPORT N° 19-33807-DGEAC-19-28 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33767-DSFP -19-29 7S

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE - Accord sur le projet de contrat de forage tripartite sous conditions suspensives au profit de la société CBBP lui permettant l'extension de la carrière de Sainte-Marthe sur une partie de parcelle communale sise chemin des Bessons - 14^{ème} arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Dans ce rapport, on nous demande d'approuver l'accord sur le projet de contrat de forage tripartite sous conditions suspensives, au profit de la société CBBP, lui permettant l'extension de la carrière de Sainte-Marthe. Nous nous sont rendus, avec Monsieur DUDIEUZERE, il y a quelques jours, rencontrer le responsable de la carrière qui était ravi d'apprendre que le rapport était enfin à l'ordre du jour. Deux ans pour pouvoir rédiger ce contrat de forage...

Avez-vous des questions ou des observations ?

Madame PONCET-RAMADE.-

Je voterai contre, bien sûr, puisque cette carrière produit une pollution de tout l'environnement. Les camions descendent à toute allure le chemin, et sont dangereux pour la population. Le sable n'est pas mouillé parce que cela augmente le poids de la cargaison. Aucune règle n'est respectée. Je vote contre parce que c'est une pollution inadmissible pour les poumons et pour les bronches.

Madame D'ANGIO.-

S'il n'y a pas d'autres observations, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33767-DSFP-19-29 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

*(Avis favorable des Groupes et des élus Bleu Marine, Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés, Non Inscrits Non Apparentés et Debout la France
Abstention des élus Front de Gauche
Vote CONTRE de Mme Poncet/Ramade)*

RAPPORT N° 19-33717-DSFP -19-30 7S

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 13ème arrondissement - Saint Jérôme - Boulevard Charles Susini - Avenant n°3 au bail à construction conclu les 4 et 29 juin 1992 entre la Ville de Marseille et Habitat Marseille Provence Aix-Marseille Provence Métropole (HMP AMP) sur le groupe immobilier Hérodote - Autorisation donnée par la Ville de démolir 14 villas insalubres.. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Ce rapport concerne l'avenant au bail à la construction conclu les 4 et 29 juin 1992 entre la Ville de Marseille et HMP, sur le groupe immobilier Hérodote. Autorisation donnée par la Ville de démolir 14 villas insalubres. Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Je mets ce rapport au vote.

LE RAPPORT N° 19-33717-DSFP-19-30 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**RAPPORT N° 19-33639-DGUAH -19-31 7S**

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - Nouvelle Politique Municipale en faveur de l'Habitat et du Logement - Soutien à la Production d'opérations de logements sociaux - 50, boulevard Dahdah dans le 4ème arrondissement, par Foncière d'Habitat et Humanisme - 13/15, rue de l'Arc dans le 1er arrondissement par Marseille Habitat - 49, boulevard de la Glacière et 36, chemin de Gibbes dans le 14ème arrondissement par Coopérative SOLIHA Méditerranée. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.-

Pour ce qui concerne notre secteur, participation de la Ville pour un montant de 5 000 €, pour l'acquisition-amélioration d'un type 4 à Simoncelli, boulevard de la Glacière. Participation de la Ville d'un montant de 10 000 € pour le Saint-Yves, au 36 chemin de Gibbes, par la Coopérative SOLIHA Méditerranée.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33639-DGUAG-19-31 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

*(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France
Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et
Apparentés, Front de Gauche et et Non Inscrits Non Apparentés)*

RAPPORT N° 19-33593-DTBN- 19-32 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Centre Urbain du Merlan - Mise aux normes des équipements techniques - Avenue Raimu - 14ème arrondissement - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).

Madame D'ANGIO.-

Des travaux de mise aux normes électriques ont déjà été réalisés, ainsi que des études relatives à la mise en conformité et au remplacement du système de sécurité incendie. Ce rapport nous demande d'envisager de remplacer l'intégralité du système de désenfumage du centre urbain, de reprendre les installations du théâtre afin de garantir les débits de désenfumage réglementaires, et de créer un système de désenfumage pour la bibliothèque. Pour un montant de 180 000 € pour les études et les travaux. S'il n'y a pas d'observation, je mets le rapport au vote.

LE RAPPORT N° 19-33593-DTBN-19-31 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 19-33712-DSFP - 16-33 7S

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 13ème arrondissement - 98, traverse Charles Susini - Cession d'un terrain, au profit de la société Néolia ou de toute autre personne morale du groupe « Action Logement Immobilier », cadastré en partie (887) A n°7 pour une superficie de 2 080 m² environ - Retrait de la délibération n°16/0480/UAGP du 27 juin 2016.. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours).

Madame D'ANGIO.-

Nous devons approuver le retrait de la délibération du 27 juin 2016 qui prévoyait au départ la réalisation d'un programme avec 32 logements en accession sociale, dont 8 logements sous le dispositif Chèque Premier Logement répartis sur deux bâtiments. La modification est qu'il n'y a plus que 23 logements en accession sociale sur un seul bâtiment, dont 3 appartements sous le dispositif Chèque Premier Logement.

S'il n'y a pas d'observation, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33712-DSFP-19-33 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

*(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France
Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et
Apparentés, Front de Gauche
Abstention des élus Non Inscrits Non Apparentés)*

RAPPORT N° 19-33752 19-34 7S

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Sport dans la Ville pour la création d'un centre sportif de proximité à Frais Vallon - Impasse Ravel - 13ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme - Approbation d'une convention. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé 9 jours).

Madame D'ANGIO.-

Montant total de l'opération : 229 473,60 € TTC. S'il n'y a pas d'observation, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 19-33752-19-34 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Avant de présenter les quatre derniers rapports que je vais présenter en même temps, puisque qu'il s'agit de garanties d'emprunt, permettez-moi de remercier mon Directeur Général des Services, Monsieur KOSKA, et ma directrice de cabinet, Madame HARMS, mon Premier adjoint pour la présentation du compte d'exécution, ainsi que tous les agents de la Mairie de Secteur qui ont permis la tenue de ce conseil arrondissements, Monsieur le caméraman, et bien évidemment Madame la sténotypiste.

RAPPORT N° 19-33757-DD-19-36 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX - DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - Société SOLIHA - Saint Yves - Lot 12 - Acquisition et réhabilitation d'un logement dans le 14^{ème} arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Madame D'ANGIO.-

Il s'agit de la construction de 45 logements sociaux dans le 14^{ème} arrondissement, et d'une garantie d'emprunt.

RAPPORT N° 19-33759-DD -19-37

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX - DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - Société SOLIHA - Les Cyprès - Lot 253 - Acquisition et réhabilitation d'un logement dans le 14ème arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Madame D'ANGIO.- Il s'agit de l'acquisition et réhabilitation d'un logement dans le 14^{ème} arrondissement.

RAPPORT N° 19-33775-DD -19-38 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX- DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - LOGIREM - LOGEO Méditerranée - Berthelot - Construction de 24 logements locatifs sociaux dans le 14ème arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.-

Il s'agit d'une garantie d'emprunt concernant la construction de 24 logements sociaux au niveau de la rue Berthelot.

RAPPORT N° 19-33781-DD -19-39 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX- DIRECTION DE LA DETTE - Garantie d'emprunt - Société NEOLIA - COROT - Acquisition en VEFA de 37 logements dans le 14ème arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il des observations sur les quatre derniers rapports ? Nous allons donc les voter les uns auprès les autres.

LE RAPPORT N° 19-33757-DD-19-36 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés)

LE RAPPORT N° 19-33759-DD-19-37 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés)

LE RAPPORT N° 19-33775-DD-19-38 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés)

LE RAPPORT N° 19-33781-DD-19-39 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote CONTRE du groupe Bleu Marine et des élus Debout la France

Avis favorable des groupes et des élus Marseille en Avant, Front de Gauche et Non Inscrits Non Apparentés

Abstention du groupe Socialiste/Europe Ecologie les Verts et Apparentés)

Je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de journée.

(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 12 h 30 par Mme Sandrine D'ANGIO, Maire du 7^{me} Secteur)